

Où

va votre lait?

TABLE DES MATIÈRES

Table of Contents

2	Régions Regions
3	Où va votre lait? Where does your milk go?
4	Le lait, dans tous ses états! Milk, in all its forms
6	Message du président Message from the Chairman
8	Conseil d'administration Board of Directors
10	Structure organisationnelle Organization Chart
12	Faits saillants 2005 Highlights - 2005
16	Des créneaux en développement Niche Markets being Developed
18	Politique laitière nationale National Dairy Policy
21	Mise en marché du lait Milk Marketing
23	Transport du lait Milk Transportation
27	Contingentement Quota
30	Au comptoir de produits laitiers et ailleurs... To the Dairy Case and Many more Places
32	Contrôle de la qualité Quality Control
35	Contrôle du volume et de la composition Volume and Composition Control
37	Finances et administration Finance and Administration
39	Technologie et information de gestion Technology and Management Information
40	Recherche économique Economic Studies
43	Communications et vie syndicale Communications and Union Support
45	Publicité et promotion Advertising and Promotion
49	États financiers Financial Statements

Dans le présent document, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

In this document, the masculine is used without discrimination solely to make the text easier to read.

RÉGIONS

Regions

1 ESTRIE

* *Mariane Paré*
4300, boul. Bourque
Rock Forest (Québec)
J1N 2A6
Téléphone: (819) 346-8905
Télécopieur: (819) 346-2533
Courriel: estrfplq@upa.qc.ca

2 CÔTE-DU-SUD

* *Isabelle Desrosiers*
1120, 6^e Avenue, bureau 100
La Pocatière (Québec)
GOR 1Z0
Téléphone: (418) 856-3044
Télécopieur: (418) 856-5199
Courriel: cdusfplq@upa.qc.ca

3 GASPÉSIE-LES ÎLES

* *Charles-Edmond Landry*
172, boul. Perron Est
New Richmond (Québec)
G0C 2B0
Téléphone: (418) 392-4466
Télécopieur: (418) 392-4862
Courriel: gaspfplq@upa.qc.ca

4 LANAUDIÈRE

* *Nathalie Michaud*
110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec)
J6E 6A5
Téléphone: (450) 753-7486
Télécopieur: (450) 759-7610
Courriel: lanafplq@upa.qc.ca

5 MAURICIE

* *Réjean Gervais*
230, rue Vachon
Trois-Rivières (Québec)
G8T 8Y2
Téléphone: (819) 378-4033
Télécopieur: (819) 371-2712
Courriel: maurfplq@upa.qc.ca

6 OUTAOUAIS- LAURENTIDES

* *Serge Deshaies*
55, rue Grignon
Saint-Eustache (Québec)
J7P 4X1
Téléphone: (450) 472-0440
Télécopieur: (450) 472-8386
Courriel: laurfplq@upa.qc.ca

7 CENTRE-DU-QUÉBEC

* *Normand Trudéchaud*
1940, rue des Pins
Nicolet (Québec)
J3T 1Z9
Téléphone: (819) 293-5838
Télécopieur: (819) 293-6698
Courriel: splc@upa.qc.ca

8 ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

* *Luc Charest*
970, avenue Larivière
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4K5
Téléphone: (819) 762-0833
Télécopieur: (819) 762-0575
Courriel: abitfplq@upa.qc.ca

9 QUÉBEC

* *Hubert Boivin*
5185, rue Rideau
Québec (Québec)
G2E 5S2
Téléphone: (418) 872-0770
Télécopieur: (418) 872-3386
Courriel: quebfplq@upa.qc.ca

10 BEAUCE

* *Mario Rodrigue*
2550, 127^e Rue
Saint-Georges-Est (Québec)
G5Y 5L1
Téléphone: (418) 228-5588
Télécopieur: (418) 228-3943
Courriel: bcefpplq@upa.qc.ca

11 BAS-SAINT-LAURENT

* *Éric Pagé*
284, rue Potvin
Rimouski (Québec)
G5L 7P5
Téléphone: (418) 723-2424
Télécopieur: (418) 723-6045
Courriel: bstfplq@upa.qc.ca

12 SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

* *Réjean Maltais*
3635, rue Panet
Jonquière (Québec)
G7X 8T7
Téléphone: (418) 542-5666
Télécopieur: (418) 542-3011
Courriel: sagfplq@upa.qc.ca

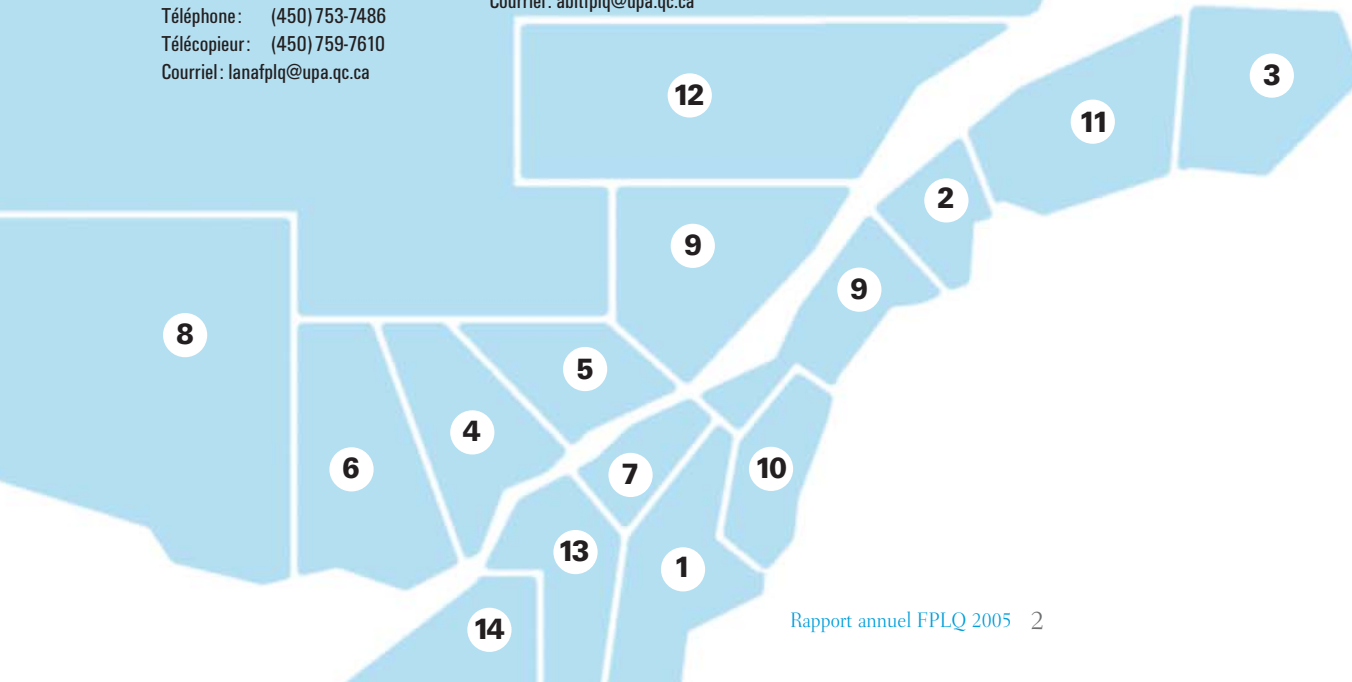
13 SAINT-HYACINTHE

* *Roch Guay*
3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8E3
Téléphone: (450) 774-9154
(450) 467-1124
Télécopieur: (450) 261-5248
Courriel: sthyfplq@upa.qc.ca

14 SAINT-JEAN – VALLEYFIELD

* *Catherine Turgeon*
6, rue Dumoulin
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0
Téléphone: (450) 454-5115
Télécopieur: (450) 454-6918
Courriel: stjvfplq@upa.qc.ca

* Secrétaire
* Secretary



Où va votre lait?

Le lait est intimement lié à notre univers. Le dynamisme des producteurs et des autres membres de la filière ont fait de la production laitière le secteur agricole le plus important du Québec. Présente dans toutes les régions, elle a façonné le paysage rural. Et que dire des campagnes publicitaires qui ont marqué des générations de Québécois!

En 2005, près de 3 milliards de litres de lait ont été livrés aux différents marchés par les producteurs québécois. Où est allé tout ce lait? Quels sont les principaux marchés? Ceux qui connaissent la meilleure croissance? Les créneaux en développement?

Les pages thématiques du rapport annuel vous proposent cette année une vue d'ensemble des marchés qui sont approvisionnés en lait québécois. Nous présentons l'importance de chacun et leur évolution depuis 1998⁽¹⁾. Ces informations sont complétées par les tableaux *Répartition des ventes de lait par classes au Québec-2005* à la page 22, *Image de la transformation du lait au Québec* à la page 24 et *Taux de variation des ventes de produits laitiers* à la page 47.

(1) L'évolution des marchés est ici présentée en fonction des ventes de lait par classes de 1998 à 2005. Il s'agit de la base de référence la plus ancienne pour présenter des données comparables.



WHERE DOES YOUR MILK GO?

Quebecers have a close relationship with milk. The dynamic spirit of milk producers and other members of the dairy industry have made dairy farming Quebec's leading agricultural sector. Milk production, present in every region, has shaped the rural landscape. Not to mention the advertising campaigns that have influenced generations of Quebecers!

In 2005, nearly 3 billion litres of milk were delivered to the various markets by Quebec producers. Where did all this milk go? What are the main markets? What markets have seen the greatest growth? What are the niches being developed?

The theme pages of the Annual Report this year give an overview of the markets that are supplied with Quebec milk. We show the importance of each market and the trends since 1998⁽¹⁾. This information is supplemented by the tables: *Quebec milk sales by class - 2005* on page 22; *Milk processing profile* on page 24; and *Percentage change in milk product sales* on page 47.

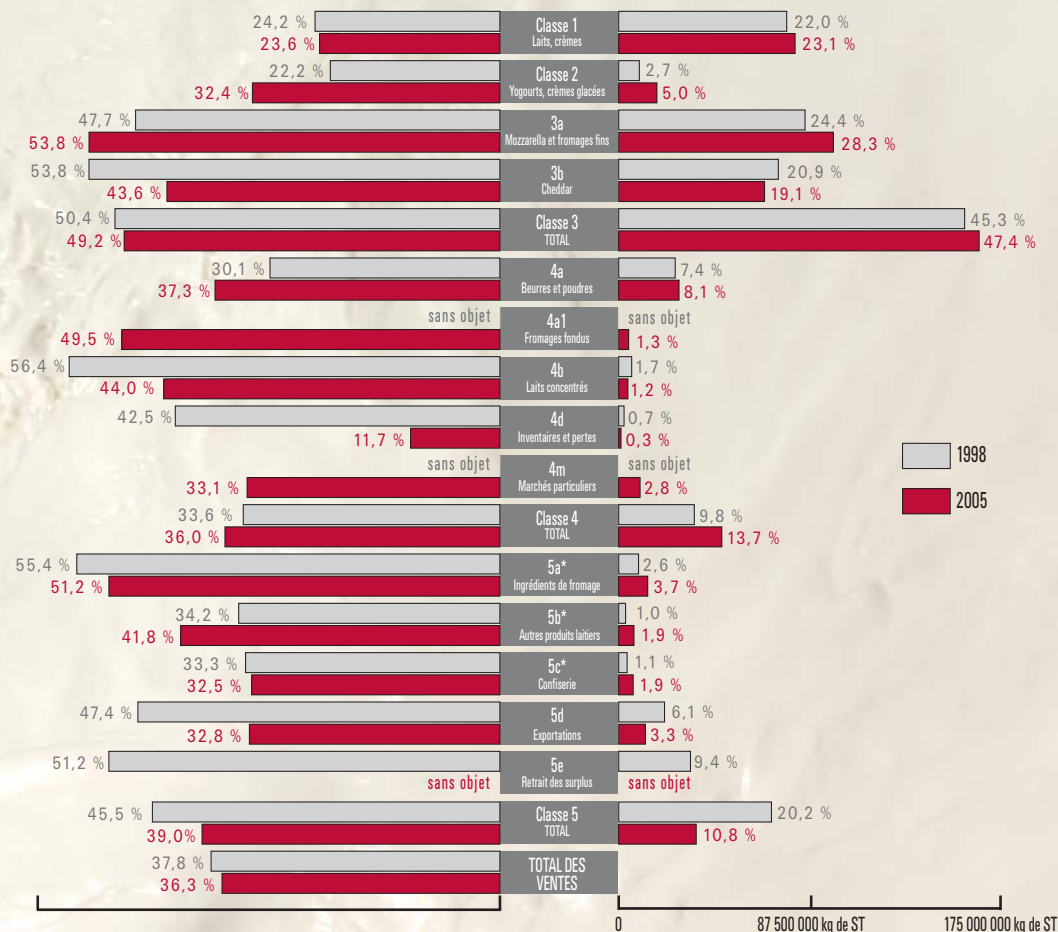
(1) The market trend is presented here in terms of milk sales by class from 1998 to 2005. This is the oldest reference base in order to present comparable data.

OÙ VA VOTRE LAIT?

Le lait,
dans tous
ses états!

**PART DU QUÉBEC DANS LES VENTES
DE LAIT CANADIENNES**
Quebec's share in Canadian milk sales

**RÉPARTITION DES VENTES DE LAIT
PAR CLASSES AU QUÉBEC**
Quebec milk sales by class



La description complète des classes se trouve en page 22.

Classe 4a1: cette classe existe depuis 2005.

Classe 4m: cette classe existe depuis 2000.

Classe 5e: cette classe a été abolie en 2000.

* Transformation secondaire

The full description of the classes can be found on page 22.

Class 4a1: this class exists since 2005.

Class 4m: this class exists since 2000.

Class 5e: this class was abolished in 2000.

* Further processing

Répartition des ventes de lait au Québec, 2005⁽¹⁾

- Au Québec près de la moitié de toutes les ventes de solides totaux du lait, soit 47,4 %, est destinée à la production fromagère (classe 3).
- Un peu moins du quart des ventes, soit 23,1 %, va au marché du lait de consommation et de la crème fraîche (classe 1).
- Le marché du beurre et de la poudre de lait (classe 4a) compte pour 8,1 % des ventes totales.
- Le marché de la transformation secondaire (classes 5a, 5b et 5c), qui regroupe les ventes de produits laitiers utilisés par les entreprises de pâtisserie, de boulangerie, de confiserie et les fabricants de préparations alimentaires, utilise 7,5 % des solides totaux du lait québécois. Les prix dans ces classes sont alignés sur ceux du marché américain. La classe 5 comprend aussi les exportations de produits laitiers (5d).
- Les ventes destinées aux marchés du yogourt, de la crème glacée, de la crème sure et des laits pour nourrissons (classe 2) représentent 5 % des ventes totales.

Évolution des ventes de lait par classes, 1998-2005

Depuis 1998, les principaux marchés du lait connaissent une légère croissance. Les ventes de solides totaux pour la fabrication du yogourt se démarquent nettement avec une croissance impressionnante de 114,7 %. Le Québec produit 28 % du yogourt canadien.

Les ventes de solides totaux pour la fabrication de fromages fins (3a1) ont connu une augmentation de 18,7 % depuis 1998. Les ventes de solides du lait pour la production de cheddar (3b) ont par contre diminué.

VENTES DE SOLIDES TOTAUX DU LAIT, QUÉBEC

Classe	1998 kg	2005 kg	Évolution %
Fromages fins (3a1)	30 160 871	35 804 185	18,7
Yogourts	7 105 381	15 257 127	114,7

Les ventes pour le marché du lait de consommation se sont maintenues. Cette classe comprend les laits à valeur ajoutée et le lait biologique, en développement depuis 1998.

(1) Les producteurs laitiers du Québec sont payés sur la base des composants du lait: la matière grasse, la protéine, le lactose et autres solides. Les ventes sont calculées sur la base de l'utilisation finale des solides totaux selon les différentes classes.

WHERE DOES YOUR MILK GO?

MILK, IN ALL ITS FORMS

BREAKDOWN OF QUEBEC MILK SALES IN 2005⁽¹⁾

- Nearly half of all Quebec sales of total milk solids, 47.4%, are earmarked for cheese production (Class 3).
- A little less than one-quarter of the sales, 23.1%, come from the fluid milk and fresh cream market (Class 1).
- The butter and milk powder market (Class 4a) accounts for 8.1% of total sales.
- The further processing market (Classes 5a, 5b and 5c), which includes sales of dairy products used by pastry, bakery, confectionary and food preparation businesses, uses 7.5% of Quebec's total milk solids. The prices in these classes are aligned with the U.S. market. This class also includes dairy exports (5d).
- Sales intended for the yogurt, ice cream, sour cream and infant formula markets (Class 2) account for 5% of total sales.

TRENDS IN MILK SALES BY CLASS, 1998-2005

Since 1998, the leading markets for milk have grown slightly. Sales of total solids for yogurt manufacturing stand out clearly, with a dramatic increase of 114.7%. Quebec produces 28% of Canadian yogurt.

Sales of total solids for the manufacture of fancy cheese (3a1) have increased by 18.7% since 1998. However, sales for cheddar production (3b) declined.

SALES OF TOTAL MILK SOLIDS , QUEBEC

Class	1998 kg	2005 kg	Trend %
Fancy cheeses (3a1)	30,160,871	35,804,185	18.7
Yogurts	7,105,381	15,257,127	114.7

Sales for the fluid milk market remained steady. This class includes value-added milk and organic milk, markets in development since 1998.

(1) Quebec dairy producers are paid on the basis of the components in milk: butterfat, proteins, lactose and other solids. Sales are calculated on the basis of the end use of the total solids according to the various classes.



Three processors buy **82.9%** of the milk produced on Quebec farms.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Message from the Chairman

Les dossiers de commerce international ont monopolisé une bonne partie de nos énergies en 2005.

Les discussions en vue d'en arriver à une entente sur l'agriculture à l'Organisation mondiale du commerce nous ont tenus en haleine jusqu'en décembre, alors qu'avait lieu à Hong Kong la conférence regroupant les ministres du Commerce des pays membres. Ceux-ci devaient, par leur présence, permettre le déblocage des négociations, particulièrement dans le secteur agricole.



Nous avons donc, au cours de l'automne, accentué nos rencontres avec les députés et ministres tant au niveau provincial que national. Le gouvernement du Québec nous a appuyés sans équivoque, faisant adopter une motion par l'Assemblée nationale demandant que le gouvernement canadien spécifie le mandat de négociation de nos représentants à Hong Kong pour qu'il n'y ait pas de réduction des tarifs douaniers et que ne soit pas accordé d'accès supplémentaire à nos marchés. Cette initiative a fait en sorte que quatre autres assemblées parlementaires provinciales se sont jointes à celle du Québec. La Chambre des communes a également adopté unanimement une motion semblable à Ottawa, démontrant ainsi son soutien politique à la gestion de l'offre au Canada.

L'entente finalement conclue lors de cette conférence ministérielle va permettre de poursuivre la négociation. L'échéance est maintenant fixée à juillet 2006. Bien que nous n'ayons rien perdu à ce jour, la suite des événements sera critique. Les ministres concernés devront faire preuve de leadership et respecter la motion que le Parlement a adoptée.

Parallèlement à nos démarches auprès des élus, nous avons continué à travailler avec nos partenaires de l'Union des producteurs agricoles et des autres groupes sous gestion de l'offre afin d'augmenter les effectifs de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre, qui sont passés à 30 000 membres. D'autres actions, tels la marche et le rassemblement de solidarité qui réunissaient quelque 1000 représentants de la coalition sur le thème «D'abord nourrir notre monde», ont permis également à des personnalités prestigieuses de l'agriculture et de la société civile québécoise, canadienne et internationale de témoigner leur soutien à notre modèle.

Pour ce qui est du contrôle des importations, la situation s'est aggravée. Au début de 2006, la Cour d'appel fédérale a confirmé une décision du Tribunal canadien du commerce extérieur permettant l'entrée sans droits de douane d'un concentré protéique laitier. Avec la technologie actuelle, jusqu'à 25 % de toutes les protéines laitières actuellement utilisées dans le marché du lait de transformation pourraient être remplacées par de tels ingrédients importés.

En plus de subir des pertes financières, nous risquons de nous retrouver avec un surplus de solides non gras que le système ne pourra absorber. Si rien n'est fait, l'équilibre actuel entre les transformateurs et les producteurs risque d'être rompu. Ce dossier sera déterminant pour l'avenir de la gestion de l'offre au Canada et, pour cette raison, l'industrie doit unanimement demander la limitation des importations de protéines laitières.

Le gouvernement fédéral doit prendre les mesures réglementaires ou législatives nécessaires pour stopper ces importations ou, comme le font la plupart des pays, procéder au rachat des surplus de poudre de lait. Les producteurs ne pourront prendre à leur compte la négligence des autorités fédérales qui ont laissé entrer ces protéines.

Du côté du prix du lait, nous avons réussi à conserver 4,63 ¢ le litre des 5 ¢ obtenus en février 2005. À partir de 2007 et pour les trois prochaines années, nous allons utiliser, pour l'établissement du prix du lait de consommation, une formule d'indexation basée notamment sur les coûts directs à la ferme et sur l'inflation. Il y a également des discussions au niveau national en vue d'instaurer un nouveau mécanisme de fixation du prix du lait de transformation.

Nos actions dans les dossiers concernant le commerce international, les importations de substances laitières et le prix du lait nécessiteront la solidarité des producteurs laitiers à travers le Canada. Pour obtenir le maximum de résultats, ils devront tous être unis. Cela passera sans doute par la mise en place d'un pool national sur tout le lait et par l'établissement d'une véritable politique laitière.

Les dossiers que nous aurons à traiter en 2006 seront majeurs pour l'avenir de la production laitière et de l'agriculture

du Québec. Nous sommes à un moment charnière de notre histoire où, comme on le dit souvent, la planète est devenue un village, alors que les enjeux pour les agriculteurs sont de plus en plus complexes. Mais notre objectif, pour l'essentiel, ne change pas : obtenir des revenus suffisants visant à nous permettre de vivre fièrement de notre production et de notre travail.

International trade issues monopolized much of our energies in 2005.

The negotiations to reach an agreement on agriculture at the World Trade Organization riveted our attention until December, when the Ministerial Conference was held in Hong Kong, bringing together the Trade Ministers of the member countries. Their presence was expected to unblock the negotiations, particularly in the agricultural sector.

We therefore stepped up our meetings in the fall with elected representatives and ministers at the provincial and national levels. The Government of Quebec supported us unequivocally, having the National Assembly adopt a motion calling on the Government of Canada to specify the negotiating mandate of our representatives in Hong Kong so that there would be no reduction in custom tariffs and no additional access granted to our markets. This initiative prompted four other provincial legislatures to join Quebec. The House of Commons also unanimously adopted a similar motion, thereby showing its political support for supply management in Canada.

The agreement finally reached at this Ministerial Conference will allow the negotiations to continue. The deadline is now July 2006. Although we have lost nothing up to now, subsequent events will be critical. The Ministers involved will have to show leadership and respect the motion adopted by Parliament.

Parallel to our representation to MPs and MNAs, we continued to work with our Union des producteurs agricoles partners and other supply management groups to increase membership in the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, which has grown to 30,000 members. Other actions, such as the solidarity march and rally that brought some 1,000 representatives of the coalition together under the theme "Feed our own people first" also gave well-known members of the agricultural community and Quebec, Canadian and international public figures the opportunity to show support for our model.

Regarding import control, the situation has worsened. At the beginning of 2006, the Federal Court of Appeal upheld a decision of the Canadian International Trade Tribunal, allowing a milk protein concentrate to enter Canada duty free. With existing technology, up to 25% of all milk proteins currently used on the industrial milk market could be replaced by such imported ingredients.

In addition to financial losses, we risk ending up with a solids non-fat surplus that the system will be unable to support. If nothing is done, the current balance between processors and producers is likely to be shattered. This issue will be crucial to the future of supply management in Canada and, for this reason, the industry must be unanimous in calling for limits on milk protein imports.

The federal government must take the necessary regulatory or legislative measures to stop these imports or, as most countries do, buy up milk powder surpluses. Producers cannot bear the cost of the negligence shown by federal authorities when they let these proteins into the country.

As regards the price of milk, we have managed to keep 4.63¢ per litre of the 5¢ obtained in February 2005. Starting in 2007, and for the next three years, the price of fluid milk will be established on an indexing formula based mostly on direct on-farm costs and inflation. There are also discussions under way at the national level to institute a new mechanism for determining the price of industrial milk.

The action we have taken on international trade, imports of milk ingredients and the price of milk will require the solidarity of dairy producers across Canada. To obtain maximum results, all producers will have to be united. This will no doubt involve the creation of a national all-milk pool and the establishment of a real dairy policy.

The issues we will have to discuss in 2006 will be of major importance to the future of Quebec dairy production and agriculture. This is a pivotal point in our history when, as is often said, the world has become a global village while the issues at stake for farmers are increasingly complex. But our objective, for the most part, does not change: earning enough income to make a proud living from our production and our labour.



Marcel Groseau, président
Marcel Groseau, Chairman

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Board of Directors

Première rangée (*First row*): Luc Quintal membre *Member* – Saint-Jean-Valleyfield • Daniel Campeau membre *Member* – Outaouais-Laurentides *

• Gilbert Perreault 1^{er} vice-président *1st Vice-Chairman* – Lanaudière • Marcel Groleau président *Chairman* – Québec • Pierre Lampron membre de l'exécutif *Executive Member* – Mauricie • Normand Barriault membre *Member* – Gaspésie-Les Îles

Deuxième rangée (*Second row*): André Campeau membre *Member* – Beauce • Richard Bouchard membre adjoint *Observer member* – Québec

• Daniel Côté membre *Member* – Saguenay-Lac-Saint-Jean • Réjean Lavallée membre *Member* – Saint-Hyacinthe • Jean-Luc Leclair membre de l'exécutif *Executive Member* – Centre-du-Québec • Gilbert Rioux 2^e vice-président *2nd Vice-Chairman* – Bas-Saint-Laurent • Bruno Letendre membre *Member* – Estrie • Gabriel Rancourt membre *Member* – Abitibi-Témiscamingue • Marc Richard membre *Member* – Côte-du-Sud

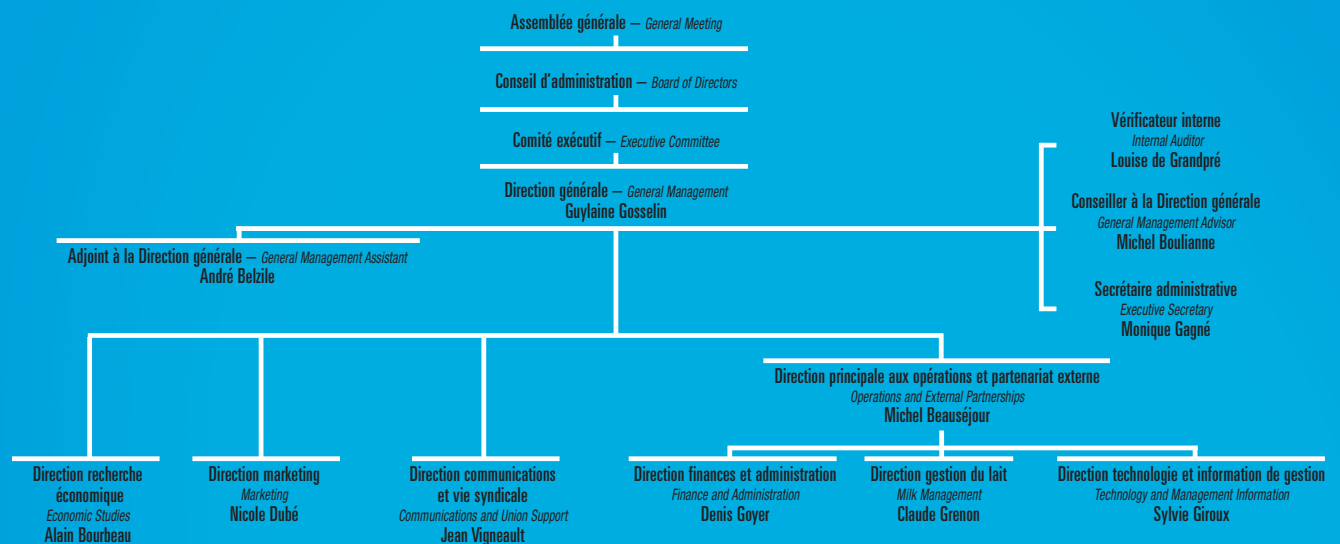
* Daniel Campeau, vice-président du Syndicat des producteurs de lait Outaouais-Laurentides, en remplacement de Chris Judd.

* *Daniel Campeau, Vice-Chairman of the Syndicat des producteurs de lait Outaouais-Laurentides, replacing Chris Judd.*



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Organization Chart



Première rangée (First row): Claude Grenon, Louise de Grandpré, Monique Gagné, André Belzile, Michel Boulianne
 Deuxième rangée (Second row): Nicole Dubé, Jean Vigneault, Denis Goyer, Alain Bourbeau, Guylaine Gosselin, Michel Beauséjour, Sylvie Giroux



FAITS SAILLANTS 2005

Highlights – 2005



Augmentation du prix du lait

Le 1^{er} février 2005, une hausse de 5 ¢ le litre de lait standard est entrée en vigueur pour les classes de lait de transformation – à l'exclusion des classes spéciales – et, à la suite d'une entente avec les transformateurs, également pour les classes de lait de consommation.

Le 15 décembre 2005, la Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé une hausse du prix cible de 1,79 ¢ le litre pour le 1^{er} février 2006. Cette augmentation couvre à peine l'inflation et n'accorde aucune somme pour les dommages subis par les producteurs lors de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine en 2005. Rappelons que la CCL s'était engagée en 2002 à ce que, au 1^{er} février 2006, 50 % des producteurs canadiens couvrent leur coût de production avec le prix fixé, objectif qui ne sera pas atteint avec la hausse annoncée.

Conventions de mise en marché du lait

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a homologué à l'automne 2005 les Conventions de mise en marché du lait, conformément à l'entente de principe de l'été 2004. Un litige persistait toutefois sur les règles d'allocation du lait pour les classes 3a2, 3b2, 4a et 4b regroupées et sur l'approvisionnement en lait des usines durant les fêtes. Dans ce dernier cas, la RMAAQ a rendu une décision arbitrale le 22 décembre 2005 qui confirmait, pour l'essentiel, les règles de l'année précédente.

Quota de mise en marché des provinces

Malgré des besoins canadiens en croissance durant les trois premiers mois de 2005 et l'atteinte du seuil de déclenchement, le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait a choisi de ne pas ajuster à la hausse le quota de mise en marché des provinces compte tenu de prévisions de baisses futures. Ces prévisions se sont avérées à compter du mois de juin et pour le reste de l'année.

Droit de produire des producteurs

Aucune modification n'a été apportée au droit de produire des producteurs en 2005. Cependant, le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) décidait, en décembre 2005, de réduire de 1 % le quota non négociable des producteurs le 1^{er} février 2006. Cet ajustement tenait compte de la baisse du quota canadien le 1^{er} décembre 2005 et d'une baisse anticipée des besoins canadiens jusqu'en juillet 2006. Il s'agit du premier ajustement du droit de produire des producteurs à survenir depuis le 1^{er} août 2004.

Deux journées supplémentaires de production ont été allouées aux producteurs pour chacun des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre 2005. Cette mesure encourage la production automnale, généralement plus faible, et assure le respect du taux d'utilisation requis de 97 % du quota provincial pour les six premiers mois de l'année laitière.

Surplus structurel de solides non gras : responsabilisation individuelle

Le ratio mensuel maximal solides non gras/gras pour les producteurs est passé de 2,36 à 2,33 en août 2005 et le ratio cible de la province, de 2,28 en 2004-2005 à 2,26 en 2005-2006. Le Québec a respecté son ratio cible pour l'année laitière 2004-2005.



Une marche de solidarité dans les rues de Montréal, le 23 octobre, a réuni plus de 1000 personnes appuyant la gestion de l'offre.

A solidarity march in the streets of Montreal, on October 23, brought together more than 1,000 people supporting supply management.

Coalition GO5

La FPLQ a continué de travailler en 2005 avec ses partenaires de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et des autres groupes sous gestion de l'offre en vue d'accroître les appuis à la gestion de l'offre. Le 23 octobre 2005, à l'invitation de la coalition GO5, une marche et un rassemblement de solidarité ont réuni à Montréal plus de 1000 personnes provenant des différentes régions du Québec et de différents milieux socio-économiques. Réclamant que le gouvernement fédéral défende la gestion de l'offre à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ils ont aussi interpellé le premier ministre d'alors, Paul Martin, afin qu'il fasse reconnaître, dans les ententes de commerce international, le droit des États à la souveraineté alimentaire.

Dans une vidéo préparée pour cette occasion, plusieurs personnalités témoignent leur appui à la gestion de l'offre et font part de leurs inquiétudes face à la mondialisation de l'agriculture «à la manière de l'OMC». Une campagne de recrutement a fait passer le nombre de membres de la coalition d'environ 20 000 à quelque 30 000 en cours d'année.

Négociations de l'OMC

Les 150 pays membres de l'OMC n'ont pas réussi à s'entendre en 2005 sur les modalités d'application de l'entente-cadre sur l'agriculture adoptée en août 2004.

À la veille de la conférence ministérielle de Hong Kong, en décembre 2005, les assemblées parlementaires du Québec, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard adoptaient une motion demandant au gouvernement canadien d'appuyer et de défendre la gestion de l'offre aux présentes négociations de l'OMC. Le 22 novembre, à l'avant-veille du déclenchement des élections fédérales, la Chambre des communes adoptait aussi une motion,

INCREASE IN MILK PRICES

On February 1, 2005, the price for the industrial milk classes, except the Special Classes, rose by 5¢ per litre of milk of standard composition. The fluid milk classes also increased by this amount, following an agreement with the processors.

On December 15, 2005, the Canadian Dairy Commission (CDC) announced a target price increase of 1.79 ¢ per litre effective February 1, 2006. This raise barely covers inflation and includes no compensation for losses related to the Bovine Spongiform Encephalopathy crisis in 2005. It will be recalled that the CDC made a commitment in 2002 to grant a high enough price increase to cover the production cost of 50% of Canadian dairy farmers by February 1, 2006. This goal will not be met with the increase announced.

MILK MARKETING AGREEMENTS

In fall 2005, the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) ratified the Milk Marketing Agreements, in accordance with the agreement in principle reached in summer 2004. A dispute persisted, however, on the rules for allocating milk for Classes 3a2, 3b2, 4a and 4b consolidated and on milk supplies to plants during the Christmas period. In the latter case, the RMAAQ rendered an arbitration decision on December 22, 2005 which, essentially, confirmed the rules that prevailed the previous year.

PROVINCIAL MARKET SHARING QUOTA

Although Canadian requirements were on the rise during the first quarter of 2005 and the trigger level was reached, the Canadian Milk Supply Management Committee decided not to increase the provinces' market sharing quota in view of a predicted decline in demand. The predicted decline began in June and persisted for the rest of the year.

PRODUCERS' PRODUCTION ENTITLEMENT

No change was made to producers' production entitlement in 2005. However, in December 2005, the Board of Directors of the Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) decided to reduce producers' non-tradable quota by 1% on February 1, 2006. This adjustment reflected the reduction of the Canadian quota on December 1, 2005 and the anticipated decline in Canadian requirements until July 2006. This was the first adjustment to the producers' production entitlement since August 1, 2004.

Two additional production days were allotted to producers for each of the months of August, September, October and November 2005. This measure encourages production in the fall, when it is usually lower, and ensures that the required utilization rate of 97% of the provincial quota is met for the first half of the dairy year.



Des frontières symboliques faites de poches de poudre de lait écrémé ont été érigées au printemps 2005.

Symbolic borders made from bags of skim milk powder were erected in spring 2005.

à l'unanimité, demandant que les secteurs canadiens sous gestion de l'offre ne soient soumis à aucune réduction des tarifs douaniers ni à aucun accès supplémentaire à leurs marchés.

Importations d'ingrédients laitiers

Le problème occasionné par les importations d'ingrédients laitiers non soumis aux contingents tarifaires a mobilisé les producteurs en 2005. Provenant majoritairement de pays européens qui subventionnent leur agriculture et leurs exportateurs, ces ingrédients (concentrés de protéines laitières, mélanges d'huiles de beurre sucrées) prennent la place du lait produit ici dans la fabrication de produits laitiers.

La FPLQ a mis en œuvre divers moyens de pression pour sensibiliser à la fois les consommateurs et les gouvernements à la gravité de la situation. Des frontières symboliques faites de poches de poudre de lait écrémé (PLÉ) ont été érigées en avril et en mai à Montréal, à Québec, en région et à Ottawa. Chaque député québécois à Ottawa a aussi reçu une poche de PLÉ. La FPLQ a obtenu l'appui du ministre québécois de l'Agriculture, Yvon Vallières, qui a demandé que le gouvernement canadien intervienne rapidement dans ce dossier qui menace le système de gestion de l'offre. Ces actions ont conduit le ministre fédéral de l'Agriculture de l'époque, Andy Mitchell, à proposer une série de mesures pour corriger la situation, mais qui n'ont pu être menées à terme en raison de la chute du gouvernement en novembre.

Couleur de la margarine

Dans une décision rendue sans délibéré le 17 mars 2005, la Cour suprême du Canada a débouté la multinationale Unilever qui souhaitait faire invalider la réglementation québécoise sur la coloration de la margarine. La Cour confirme la légitimité de la réglementation québécoise et juge que les accords et traités commerciaux ne limitent pas le droit de l'État fédéral et des provinces de légiférer pour encadrer les pratiques commerciales, contrairement aux prétentions de la multinationale.

Par ailleurs, un groupe spécial créé dans le cadre du processus de règlement des différends entre les provinces en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur a tranché, en juin 2005, en faveur de l'Alberta. Le groupe conclut que le Règlement sur les succédanés de produits laitiers du Québec constitue une entrave au commerce interprovincial.

Programme de dons de lait et de produits laitiers

Le 26 octobre 2005, Moisson Montréal soulignait publiquement le don du millionième litre de lait en présence de représentants de tous les partenaires impliqués dans le Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise. Près de 400 000 litres de lait ont été engagés par 231 producteurs pour l'année 2005 et ont été transportés et transformés gratuitement au cours de l'année. Cela a permis à l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons de distribuer du lait et des produits laitiers aux plus démunis par l'entremise de 18 centres de distribution répartis dans tout le Québec. Ce programme en était, en 2005, à sa troisième année d'existence.



Moisson Montréal a souligné, le 26 octobre, le don du millionième litre de lait.

Moisson Montréal publicly announced the one millionth litre of milk donated on October 26.

STRUCTURAL SURPLUS OF SOLIDS NON-FAT: INDIVIDUAL ACCOUNTABILITY

Producers' maximum monthly solids non-fat/butterfat ratio was changed from 2.36 to 2.33 in August 2005 and the province's target ratio, from 2.28 in 2004-2005 to 2.26 in 2005-2006. Quebec met its target ratio for the 2004-2005 dairy year.

G05 COALITION

In 2005, the FPLQ continued to work with its Union des producteurs agricoles partners and other supply management groups to increase support for supply management. On October 23, 2005, on the invitation of the G05 Coalition, a solidarity march and rally brought together more than 1,000 people from various regions of Quebec and from various socio-economic backgrounds. Calling for the federal government to forcefully argue the case for supply management at the World Trade Organization (WTO), they requested that then Prime Minister Paul Martin see that international trade agreements recognize the right of all countries to ensure their food sovereignty.

In a video prepared for the occasion, several public figures expressed support for supply management and voiced concern about a "WTO-type" globalization of agriculture. A membership campaign increased the number of members from 20,000 to around 30,000 during the year.

WTO NEGOTIATIONS

The WTO's 150 member countries did not reach agreement in 2005 on the details for applying the agricultural framework agreement adopted in August 2004.

In the lead-up to the Hong Kong Ministerial Conference in December 2005, the Quebec National Assembly and the Legislative Assemblies of Manitoba, Ontario, New Brunswick and Prince Edward Island each passed a motion calling on the Government of Canada to support and to forcefully argue the case for supply management at the current WTO negotiations. On November 22, a few days before a federal election was called, the House of Commons passed a unanimous motion asking that Canada's supply managed sectors not be subject to any reduction in custom tariffs or any further access to their markets.

IMPORTS OF MILK INGREDIENTS

The problem caused by imports of milk ingredients not subject to quota tariffs mobilized producers in 2005. Originating mainly from European countries that subsidize their agriculture and their exporters, such ingredients (milk protein concentrates, butteroil- sugar blends) displace home-produced milk in the manufacture of dairy products.

The FPLQ implemented various pressure tactics to raise the awareness of both consumers and governments to the seriousness of the situation. Symbolic borders made from bags of skim milk powder (SMP) were erected in April and May in Montreal, Quebec City, in the regions, and in Ottawa. Each Quebec Member of Parliament in Ottawa received a bag of SMP. The FPLQ obtained the support of Quebec Agriculture Minister, Yvon Vallières, who called on the Canadian government to take quick action on this issue, which is threatening the survival of the supply management system. The initiatives prompted then Federal Agriculture Minister Andy Mitchell to propose a series of measures to correct the situation. However, these measures could not be implemented because of the defeat of the Liberal government in November.

MARGARINE COLOURING

In a decision handed down from the bench on March 17, 2005, the Supreme Court of Canada dismissed the appeal presented by multinational Unilever, which was seeking to invalidate Quebec's regulations on margarine colouring. The Court confirmed the validity of Quebec's regulations and ruled that the trade accords and treaties do not limit the right of the federal government and the provinces to pass legislation in order to manage trade practices, contrary to what Unilever was arguing.

In another area, a Dispute Settlement Panel established under the dispute resolution process of the Agreement on Internal Trade handed down a ruling in June in favour of Alberta. The Panel ruled that Quebec's regulations on dairy product substitutes were an impediment to interprovincial trade.

MILK AND DAIRY PRODUCT DONATION PROGRAM

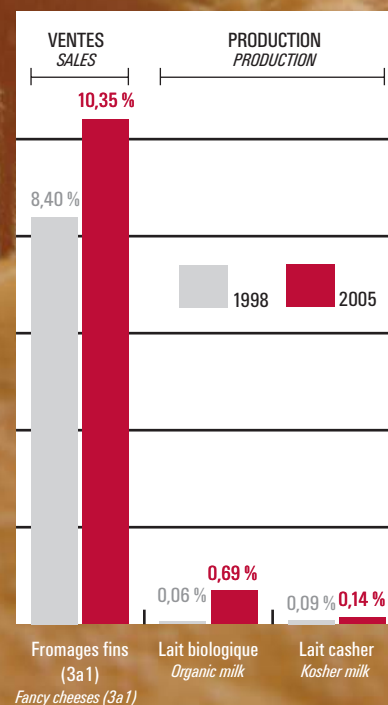
On October 26, 2005, in the presence of representatives of all partners involved in the Quebec Dairy Industry's Milk and Dairy Products Donation Program, Moisson Montréal publicly announced the one millionth litre of milk donated under this program. A quantity of nearly 400,000 litres of milk was committed by 231 producers for the 2005 dairy year and was transported and processed for free during the year. This enabled the Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons to distribute milk and dairy products to the most disadvantaged through 18 distribution centres across Quebec. The program marked its third year of operation in 2005.

OÙ VA VOTRE LAIT?

Des créneaux en développement

PARTS DE TROIS CRÉNEAUX AU QUÉBEC – % DU VOLUME (LITRES)

*Shares of three niche markets in Quebec –
% of volume (litres)*



Les fromages fins

Le Québec, avec plus de 400 variétés de fromages de lait de vache, est en voie de devenir le haut lieu des fromages fins en Amérique! Depuis 1998, la croissance des ventes pour la classe 3a1 (fromages fins) a été de 20 %. Ces ventes ont représenté, en 2005, 10,35 % des ventes totales des producteurs aux transformateurs. Le dynamisme des micro-fromageries, des fromageries artisanales et des producteurs-transformateurs contribue largement à l'image de marque d'un secteur réputé pour la qualité et la diversité de ses produits.

Le nombre de ces entreprises de plus petite taille, qui ont chacune des réquisitions annuelles inférieures à 1 million de litres de lait, est passé de 29 en 1998 à 49 en 2005. De 1998 à 2005, ce secteur a crû de 67 % ... mais ne représente toujours que 0,5 % des réquisitions totales de lait (voir tableau *Image de la transformation du lait au Québec*, page 24).

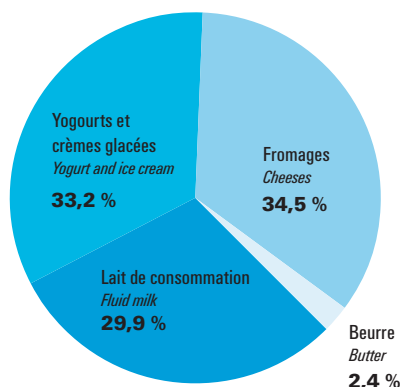
Les produits biologiques

La demande de lait et de produits biologiques est en forte croissance. En 2005, les volumes de lait biologique étaient 11 fois plus importants qu'en 1998. Ils sont passés de 1,7 million de litres à 19,5 millions. Malgré une croissance spectaculaire, ce créneau ne requiert que 0,69 % de la production totale de lait.



En 2005, le lait biologique a été transformé en...

In 2005, organic milk was processed into ...



Les produits casher

Il s'est produit, en 2005, 3,7 millions de litres de lait casher au Québec, soit 0,14 % de la production totale québécoise.

WHERE DOES YOUR MILK GO?

NICHE MARKETS BEING DEVELOPED

FANCY CHEESES

Quebec, with over 400 varieties of cow's milk cheeses, is becoming the North American magnet for fancy cheese aficionados! Since 1998, sales for Class 3a1 (fancy cheese) increased by 20%. In 2005, these sales accounted for 10.35% of total producer sales to processors. Its dynamic cheese-making micro-enterprises, artisanal cheese-makers and producer-processors greatly contribute to the sector's brand image by the quality and variety of their products.

The number of these smaller businesses, each with annual requisitions of less than 1 million litres of milk, grew from 29 in 1998 to 49 in 2005. From 1998 to 2005, this sector grew by 67%, but it still accounts for only 0.5% of total milk requisitions (See *Milk processing profile in Quebec* on page 24).

ORGANIC PRODUCTS

The demand for organic milk and products is growing strongly. In 2005, organic milk volumes were 11 times greater than in 1998. They increased from 1.7 million litres in 1998 to 19.5 million in 2005. Despite its spectacular growth, this niche market accounts for only 0.69% of total milk production.

KOSHER PRODUCTS

In 2005, 3.7 million litres of kosher milk were produced in Quebec, accounting for 0.14% of total Quebec production.

POLITIQUE LAITIÈRE NATIONALE

National Dairy Policy



Évolution du marché

En 2005, le quota total alloué au Québec a diminué de 1,6 million de kg de matière grasse pour totaliser 111,1 millions. Cette baisse de 1,4 % résulte d'une diminution du quota de lait de transformation de 1,7 % atténuée par une hausse de 0,3 % du marché du lait de consommation.

Cet ajustement du quota est attribuable au ralentissement de la demande de produits laitiers. Selon les données fournies par AC Nielsen sur les ventes au détail au Canada pour 52 semaines se terminant le 24 décembre 2005, les ventes de beurre ont diminué de 4,4 % et celles de crème glacée, de 1 %. Par ailleurs, les ventes de fromage n'ont augmenté que de 0,5 % par rapport à 2004 et celles de yogourt ont crû, pour leur part, de 4,18 %. La croissance des ventes dans ces deux catégories de produits est plus faible que l'an dernier.

Plan national de commercialisation du lait

Pour la première fois depuis l'instauration du Plan national de commercialisation du lait dans les années 1970, le Canada a produit légèrement moins que le quota total disponible, avec un taux d'utilisation du quota pour 2004-2005 de 99,97 %. L'allocation de croissance du quota de lait de transformation ainsi que les inventaires de beurre et de fromage ont comblé la sous-production.

Les mesures instaurées en 2004 pour responsabiliser les provinces quant à leur production hors quota ont donc porté fruit. En vertu de celles-ci, les provinces ayant produit moins de 99,5 % de leur quota ne pourront reporter à l'année suivante la production de la quantité inférieure à ce seuil de référence. Le Québec a bien tiré son épingle du jeu avec un taux d'utilisation de 99,97 %, en plein dans la moyenne nationale. Trois provinces seulement ont produit en deçà du seuil, soit l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et la Saskatchewan.

Pour ce qui est des mesures de responsabilisation provinciale quant à la production excédentaire de solides non gras instaurées en 2004, le Québec, de même que toutes les provinces de l'Ouest, a réussi à respecter son ratio cible de solides non gras/gras pour l'année laitière 2004-2005. Le ratio national est passé de 2,3465 à 2,3242, ce qui a entraîné une baisse de production de solides non gras de 6,6 millions de kg.

L'allocation de croissance de 1 % incluse dans le quota de lait de transformation a été éliminée au début de l'année laitière 2005-2006. Cette réduction fut jugée nécessaire en raison du niveau très élevé des inventaires publics et privés de beurre et de fromage. La marge qui avait été mise en place pour faire face à d'éventuelles hausses de la demande a donc été remplacée en partie par les inventaires de produits laitiers disponibles.

Finalement, l'année laitière 2004-2005 a donné lieu à une harmonisation complète des méthodes d'analyse pour le gras et les solides non gras dans toutes les provinces.

Prix du lait

Au mois de février est entrée en vigueur la hausse du prix cible de la Commission canadienne du lait de 5 ¢ le litre.

MARKET TRENDS

In 2005, Quebec's total quota allocation dropped by 1.6 million kilograms of butterfat to 111.1 million. This decrease of 1.4% results from a 1.7% cut in the industrial milk quota offset by a growth of 0.3% in the fluid milk market.

This quota adjustment is due to a slowdown in demand for dairy products. According to data provided by AC Nielsen on retail sales in Canada for the 52-week period ending December 24, 2005, butter sales declined by 4.4% and ice cream by 1%. Cheese sales increased by only 0.5% compared with 2004, and yogurt sales rose by 4.18%. The rate of growth in these two product categories is lower than it was last year.

NATIONAL MILK MARKETING PLAN

For the first time since the introduction of the National Milk Marketing Plan in the 1970s, milk production in Canada was slightly less than the total available quota, with a quota utilization rate of 99.97% in 2004-2005. The growth allocation added to the industrial milk quota and butter and cheese stocks in inventory made up for the unproduced quantity.

The measures taken in 2004 to hold the provinces accountable for their over-quota production have therefore had an impact. Under these provisions, provinces that produce less than 99.5% of their quota cannot carry the unproduced quantity forward to the following year. Quebec fared well with a utilization rate of 99.97%, right on the national average. Only three provinces produced less than the required threshold, i.e., Prince Edward Island, Manitoba and Saskatchewan.

As concerns the provincial accountability rules for production of surplus solids non-fat, introduced in 2004, Quebec, along with all the western provinces, met its target solids non-fat/butterfat ratio for the 2004-2005 dairy year. The national ratio dropped from 2.3465 to 2.3242, resulting in a decline in solids non-fat production of 6.6 million kg.

The 1% growth allocation added to the industrial milk quota was removed at the beginning of the 2005-2006 dairy year. This cutback was considered necessary because of very high public and private butter and cheese stocks. The sleeve, which had been put in place to cover a possible increase in demand, has therefore been partially replaced by milk product stocks on hand.

Lastly, the 2004-2005 dairy year saw complete harmonization of the methods for testing fat and solids non-fat in all provinces.

PRICE OF MILK

The 5¢ per litre increase granted by the Canadian Dairy Commission (CDC) became effective on February 1.

BILAN 2005 DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC

2005 variations in Quebec's total quota allocation

	Quota total alloué au Québec (kg de MG) Total quota allotted to Quebec (kg of BF)	Variation % Variation %
Janvier January	112 701 962	
Août August	112 221 316	-0,42
Octobre October	111 483 909	-0,66
Décembre December	111 123 430	-0,32
Variation totale Total variation	-1 578 532	-1,40
Lait de consommation Fluid milk		0,30
Lait de transformation Industrial milk		-1,70

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES PROVINCES CANADIENNES EN 2004-2005 *

Total production and number of producers in Canadian provinces - 2004-2005*

	Production totale (kg de MG) Total production (kg of BF)	%	Nombre de producteurs Number of producers	%
Terre-Neuve Newfoundland	1 514 649	0,52	41	0,25
Île-du-Prince-Édouard Prince Edward Island	3 840 191	1,31	265	1,63
Nouvelle-Écosse Nova Scotia	6 532 565	2,22	314	1,94
Nouveau-Brunswick New Brunswick	5 114 584	1,74	277	1,71
Québec Quebec	112 803 398	38,46	7 757	47,81
Ontario Ontario	96 761 499	32,99	5 346	32,95
TOTAL P5⁽¹⁾	225 052 237	76,72	13 959	86,04
Manitoba Manitoba	11 373 008	3,88	530	3,27
Saskatchewan Saskatchewan	8 165 166	2,78	278	1,71
Alberta Alberta	23 597 889	8,04	749	4,62
Colombie-Britannique British Columbia	23 633 514	8,06	667	4,11
TOTAL P4⁽²⁾	66 769 577	22,76	2 224	13,71
TOTAL P10	293 336 463	100,00	16 224	100,00

* Source : Commission canadienne du lait
Source : Canadian Dairy Commission

(1) Entente sur la mise en commun de tout le lait
Agreement on All-Milk Pooling

(2) Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest
Western Milk Pooling Agreement

Entente régionale sur la mise en commun de tout le lait

En février 2005, les prix cibles ont été indexés de 5 ¢ le litre dans les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5). Les prix de facturation des provinces ont été augmentés selon les flexibilités permises pour les classes 2 à 4. Pour la classe 1, les hausses ont varié entre 5 ¢ le litre pour le Québec et 5,5 ¢ le litre pour l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard, conformément à l'entente de décembre 2004 concernant l'établissement du prix de la classe 1. La hausse moyenne pour les provinces de P5 a été de 5,3 ¢ le litre.

Rappelons qu'en vertu de cette entente toutes les provinces de P5 mettent en commun l'ensemble des revenus provenant des ventes de lait et que, depuis le 1^{er} février 2006, elles facturent les prix du Québec pour la matière grasse et les solides non gras en classe 1, sauf l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard. Cette dernière devra combler en février 2006 l'écart de prix qui la sépare du Québec, et l'Ontario, en février 2007.

En ce qui concerne le transport, les provinces de P5 ont convenu en 2005 d'un meilleur contrôle des coûts. Ainsi, l'Ontario verra à faire passer l'écart de coût qu'il a avec le Québec de 0,40 \$/hl à 0,20 \$/hl en janvier 2008. L'Île-du-Prince-Édouard, pour sa part, s'est engagée à faire connaître un calendrier de réduction de ses coûts.

REGIONAL ALL-MILK POOLING AGREEMENT

In February 2005, producer target prices were indexed by 5¢ per litre in all provinces participating in the P5 All-Milk Pooling Agreement. The provinces' plant billing prices were raised according to permitted flexibility ranges for Classes 2-4. For Class 1, increases varied between 5¢ per litre in Quebec and 5.5¢ per litre in Ontario and Prince Edward Island, in accordance with the December 2004 agreement on Class 1 milk pricing. The average increase across the P5 was 5.3¢ per litre.

It will be recalled that under this Agreement, all provinces must pool total revenues from milk sales and that, since February 1, 2006, the P5 provinces, except Ontario and Prince Edward Island, must bill the Quebec prices for butterfat and solids non-fat in Class 1. Prince Edward Island must bridge the Class 1 price gap still separating it from the Quebec price, by February 2006 and Ontario, by February 2007.

As concerns transportation, in 2005 the P5 provinces agreed to control costs more rigorously. Ontario will therefore take steps to reduce the \$0.40/hl cost difference with Quebec to \$0.20/hl by January 2008. Prince Edward Island has promised to submit a schedule for reducing its transportation costs.

MISE EN MARCHÉ DU LAIT

Milk Marketing



L'année 2005 a été marquée par la consolidation des décisions prises en 2004. En effet, les Conventions de mise en marché du lait ont été réécrites pour enchâsser l'ensemble des décisions prises par les membres du comité des signataires, lesquelles furent homologuées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) à l'automne 2005.

Les signataires des conventions, c'est-à-dire la Fédération des producteurs de lait du Québec, le Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ) et Agropur coopérative, se sont entendus principalement sur les réserves assurant la croissance des marchés, les règles de livraison du lait aux usines, la qualité du lait, la responsabilisation des classes 3a2, 3b2, 4a et 4b pour les variations des marchés et de la composition du lait.

Un litige a persisté toutefois, portant sur les règles d'allocation du lait pour les classes 3a2, 3b2, 4a et 4b regroupées pour les sept derniers mois de l'année laitière. Le CILQ a demandé à la RMAAQ de procéder à la conciliation dans ce dossier qui n'avait toujours pas connu d'aboutissement à la fin de 2005.

La requête en révision judiciaire déposée par le CILQ, relativement à la décision arbitrale de la RMAAQ de novembre 2004 qui définissait les règles d'approvisionnement pour la période des fêtes de 2004-2005, n'a pu être entendue par la Cour supérieure du Québec en 2005. L'audition de cette cause a été reportée à février 2006. Dans l'intervalle, à la suite du refus par le CILQ d'actualiser l'annexe 9 des conventions qui traite des conditions applicables à la période des fêtes, la Fédération a demandé à la RMAAQ d'arbitrer le litige. La séance, s'est tenue le 20 décembre. La décision de la RMAAQ, le 22 décembre, a confirmé pour l'essentiel les règles de l'année précédente.

The year 2005 saw consolidation of the decisions made in 2004. The Milk Marketing Agreements were rewritten to entrench all the decisions made by the members of the Committee of Signatories, which were ratified by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) in fall 2005.

The signatories of the Agreements namely the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ) and Agropur coopérative, mainly agreed on the reserves needed to ensure market growth, the rules for delivery of milk to plants, milk quality, the responsibility of classes 3a2, 3b2, 4a and 4b for market and milk composition variations.

However, a dispute persisted regarding the milk allocation rules for classes 3a2, 3b2, 4a and 4b consolidated for the last seven months of the dairy year. The CILQ asked the RMAAQ to proceed with conciliation on this issue, on which no conclusion had been reached by the end of 2005.

The motion for judicial review filed by the CILQ regarding the RMAAQ arbitration decision of November 2004, which defined the supply rules for the 2004-2005 Christmas period, could not be heard by the Quebec Superior Court in 2005. The hearing of this case has been postponed to February 2006. In the interim, following the CILQ's refusal to update Schedule 9 of the Agreements, which deals with the conditions applicable to the Christmas period, the Federation asked the RMAAQ to arbitrate the dispute. The session was held on December 20. The RMAAQ's decision of December 22 essentially confirmed the rules that prevailed the previous year.

RÉPARTITION DES VENTES DE LAIT PAR CLASSES AU QUÉBEC - 2005

Quebec milk sales by class - 2005

Classe <i>Class</i>	% volume <i>% volume</i>	% solides totaux <i>% total solids</i>	% recettes <i>% receipts</i>
1a Laits, breuvages faits de lait et laits aromatisés <i>Milks, milk beverages, and flavoured milks</i>	23,08	19,96	22,58
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse <i>Creams containing at least 5% butterfat</i>	1,61	3,13	3,96
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b <i>New products from products referred to in Classes 1a and 1b</i>	0,00	0,00	0,00
2 Yogourts, crèmes glacées, crèmes sures, laits pour nourrissons <i>Yogurt, ice cream, sour cream, infant formula</i>	5,66	4,96	5,27
3a1 Fromages fins, en grains, frais et cottage <i>Specialty, curd, fresh and cottage cheese</i>	10,35	10,19	10,89
3a2 Fromages mozzarella, brick, colby, farmer et monterey jack <i>Mozzarella, brick, colby, farmer and monterey jack cheese</i>	19,47	18,14	19,00
3b1 Fromage cheddar <i>Cheddar cheese</i>	4,01	4,01	4,24
3b2 Fromage cheddar - usines spécifiques <i>Cheddar cheese - specific plants</i>	14,21	15,13	16,23
4a Beurres et poudres de lait <i>Butter and powder</i>	2,52	8,08	10,44
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure ou de concentré protéique utilisés dans la fabrication d'un produit final non réglementé de fromage fondu <i>Milk components used to process either rennet casein or milk protein concentrate to be used in making an unstandardized processed-cheese type product</i>	1,84	1,33	0,34
4b Laits concentrés <i>Condensed milk</i>	1,23	1,15	1,17
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours de lait de consommation jeté <i>Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns</i>	0,32	0,29	0,29
4m Composants du lait pour les marchés particuliers <i>Milk components for marginal markets</i>	3,80	2,76	0,31
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire <i>Cheese for further processing</i>	3,89	3,73	2,20
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire <i>Milk products, other than cheese, for further processing</i>	1,69	1,90	1,11
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie <i>Milk products for the confectionery sector</i>	2,33	1,90	0,77
5d Exportations <i>Exports</i>	3,99	3,34	1,20
Total	100,00	100,00	100,00

TRANSPORT DU LAIT

Milk Transportation



Convention de transport

Les négociations en vue du renouvellement de la Convention de transport du lait, amorcées en 2004, se sont poursuivies durant toute l'année 2005 sans que les signataires, à savoir la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, le Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative et Nutrinor, en arrivent à une entente. Il y a eu 13 séances de négociation en 2005. La convention avait été dénoncée à la fin d'août 2004 par ses signataires.

Toutefois, trois jours de conciliation en juillet 2005 ont permis de conclure une entente sur la tarification applicable pour la période comprise entre novembre 2004 et octobre 2006. Les principaux changements sont : une augmentation de la capacité des semi-remorques 3 et 4 essieux, une limitation des kilomètres de ramassage entre deux producteurs, une prolongation de la période d'amortissement des camions et citernes, la disparition de la tarification des citernes portées de 14 000 litres ainsi que des semi-remorques 2 essieux en novembre 2008.

Les modifications à la flotte de transport, commencées depuis quelques années, se sont poursuivies en 2005. Il y a eu 13 transactions entre transporteurs concernant 355 producteurs et totalisant 140 millions de litres de lait. Dans tous les cas, la Fédération s'est assurée que les objectifs d'utilisation efficace d'équipements performants étaient atteints.

Nous constatons une diminution importante des volumes transportés en interusines. Ils sont passés de 95,9 millions de litres, en 2003, à 59,2 millions de litres en 2005, ce qui a contribué à diminuer les coûts de transport. En contrepartie, il y a eu une augmentation des kilomètres parcourus par les véhicules qui cueillent le lait à la ferme. La disparition d'usines en région a occasionné aussi des déplacements sur de plus longues distances.

Avis de tarification d'équipement

Conformément aux dispositions de la Convention de transport du lait, la Fédération transmet des avis de tarification d'équipement aux transporteurs deux ans avant leur application. Cette mesure vise à laisser le temps nécessaire aux transporteurs pour s'adapter. À cet effet, neuf avis ont été envoyés aux transporteurs durant l'année.

Carburant diesel

Cette année encore, le prix du carburant diesel a fluctué de façon importante, atteignant de nouveaux sommets à l'automne 2005. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue par la convention. La Fédération a versé 1,6 million de dollars de plus que l'année dernière aux transporteurs en raison de ces fluctuations.

Pool de transport P5

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5) en était à sa septième année. La contribution du Québec en 2005 a été de 5,4 millions de dollars, soit l'équivalent de 0,19 \$/hl.

Le comité technique sur le transport du lait de l'entente P5 ayant terminé ses travaux en 2003, chaque province négocie l'implantation des différentes facettes du modèle approuvé par l'organisme de supervision de l'entente. Le Québec atteint déjà la grande majorité des objectifs d'efficacité prévus dans le modèle. Ce comité a élaboré en 2005 des comparaisons de paramètres de coûts entre les provinces et dressé la liste des éléments qui influencent déjà les coûts du transport ou qui pourraient les influencer dans l'avenir afin d'en assurer un meilleur contrôle.

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

Statistics on milk transportation contracts

Type d'équipement	Nombre	Circuit	2005		Kilométrage annuel	Nombre	Circuit	2004		Kilométrage annuel
			Volume indicatif (litres)	%				Volume indicatif (litres)	%	
<i>Vehicle type</i>	<i>Number</i>	<i>Route</i>	<i>Reference volume</i>		<i>Annual kilometres</i>	<i>Number</i>	<i>Route</i>	<i>Reference volume</i>		<i>Annual kilometres</i>
Camion-citerne 10 roues <i>Tank-truck, 10 wheelers</i>	24	76	171 039 159	5,8	1 951 454	32	103	227 492 945	8,0	2 513 938
Camion-citerne 12 roues <i>Tank-truck, 12 wheelers</i>	24	72	214 605 911	7,3	2 175 692	20	61	178 140 780	6,2	1 616 403
Citerne 2 essieux <i>Tank, 2 axles</i>	22	44	175 557 381	5,9	1 628 794	26	50	202 678 706	7,1	1 681 373
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	109	224	1 116 660 346	37,8	10 767 409	109	218	1 079 811 340	37,8	9 948 258
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	106	215	1 273 866 696	43,2	13 921 812	100	200	1 170 339 143	40,9	13 030 135
Total	285	631	2 951 729 493	100,0	30 445 161	287	632	2 858 462 914	100,0	28 790 107

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC ^{(1) (6)}

Milk processing profile ^{(1) (6)}

	1998		2001		2002		2003		2004		2005	
	Nombre <i>Number</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre <i>Number</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre <i>Number</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre <i>Number</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre <i>Number</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre <i>Number</i>	% du lait <i>% of milk</i>
Grandes entreprises laitières ⁽²⁾ <i>Large dairy enterprises ⁽²⁾</i>	4	84,0	3	80,4	3	79,4	3	79,4	3	78,4	3	82,9
Moyennes entreprises laitières ⁽³⁾ <i>Medium dairy enterprises ⁽³⁾</i>	41	15,7	39	19,2	41	20,2	40	20,2	41	21,2	39	16,6
Petites entreprises laitières ⁽⁴⁾ <i>Small dairy enterprises ⁽⁴⁾</i>	29	0,3	37	0,4	34	0,4	38	0,4	45	0,4	49	0,5

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS

Processing by region

	1998		2001		2002		2003		2004		2005	
	Nbre d'usines <i>Number of plants</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nbre d'usines <i>Number of plants</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nbre d'usines <i>Number of plants</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nbre d'usines <i>Number of plants</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nbre d'usines <i>Number of plants</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nbre d'usines <i>Number of plants</i>	% du lait <i>% of milk</i>
Régions centrales <i>Central regions</i>	80	90,7	85	89,7	83	91,6	84	93,5	89	92,6	90	93,6
Régions périphériques ⁽⁵⁾ <i>Outlying regions ⁽⁵⁾</i>	22	9,3	16	10,3	16	8,4	16	6,5	19	7,4	20	6,4
Québec <i>Quebec</i>	102	100,0	101	100,0	99	100,0	100	100,0	108	100,0	110	100,0

(1) Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.

Enterprises in operation during the year.

(2) Entreprises dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.

Enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

(3) Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.

Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 litres per day.

(4) Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.

Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

(5) Les territoires des régions périphériques sont ceux des syndicats de producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, tels que définis dans les Conventions de mise en marché du lait.

The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the Milk Marketing Agreements.

(6) Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 16 producteurs-transformateurs qui ont transformé 4,5 millions de litres en 2005. Un producteur-transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.

Among all dairy enterprises, 16 are producer-processors who processed 4.5 million litres in 2005. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

Logiciel de routage

La Fédération utilise depuis l'automne le logiciel de routage Arc Logistic Route et profite du renouvellement de chaque contrat de transport pour mettre à jour son réseau routier afin de tenir compte du réseau de camionnage (routes interdites aux camions, ponts avec limite de poids, etc.). Ce logiciel permet également d'optimiser les circuits du transporteur.

L'acquisition d'un appareil avec système de positionnement par satellite (GPS) permet de confirmer la localisation des usines et éventuellement celle des producteurs.

Circuits particuliers

Depuis quelques années, la demande de lait certifié biologique a augmenté substantiellement. Onze circuits spéciaux de cueillette de lait biologique desservis par autant de transporteurs ont fonctionné en 2005. À la fin de décembre 2005, le Québec comptait 65 producteurs certifiés biologiques pour une production totale de 19,5 millions de litres, dont environ 1,4 million ont été expédiés en Ontario. Enfin, un transporteur approvisionne deux usines pour le marché cascher avec un volume de 3,7 millions de litres.

Scellage des citernes

Conformément à l'entente P5, tous les chargements de lait livrés en Ontario depuis le 1^{er} août 2005 sont scellés. Nous avons actuellement 32 citernes qui ont été adaptées pour installer les scellés. Les discussions se poursuivent en vue de la pose de scellés sur les camions de lait livrant au Québec.

TRANSPORTATION AGREEMENT

Negotiations on the renewal of the Milk Transportation Agreement began in 2004 and continued throughout 2005. However, the signatories namely the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, the Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative and Nutrinor, did not reach an agreement, despite 13 negotiation sessions in 2005. The parties asked to reopen the Agreement in late August 2004.

However, after three days of conciliation sessions in July 2005, an agreement was reached on the rating formula applicable for the period between November 2004 and October 2006. The main changes are: an increase in the capacity of 3 and 4-axle semi-trailers, a limitation of pickup kilometres between two producers, extension of the depreciation period for trucks and tanks, and removal of the 14,000-litre tank trucks and 2-axle semi-trailers from the rating formula effective November 2008.

The upgrading of the transportation fleet that began a few years ago continued in 2005. There were 13 transactions between transporters involving 140 million litres of milk and 355 producers. In all cases, the Federation ensured that the objectives of efficiently using high-performance equipment were met.

There has been a significant drop in inter-plant transportation. The quantity transported has dropped from 95.9 million litres in 2003 to 59.2 million litres in 2005, thus helping to reduce the cost of hauling milk. On the other hand, there has been an increase in kilometres driven to collect milk at the farm. In addition, the disappearance of regional plants has contributed to increasing travelling distances.

EQUIPMENT RATE NOTICE

In accordance with the Milk Transportation Agreement, the Federation sends the transporter a notice setting out the equipment rate two years before its application. This measure is meant to give transporters the time needed to adjust. Transporters were sent nine notices to this effect during the year.

DIESEL FUEL

Diesel fuel prices have fluctuated significantly again this year, reaching record highs in fall 2005. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause in the Agreement. Compared with last year, the Federation paid an additional \$1.6 million to transporters due to these fluctuations.

COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT- PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE

Transportation cost – Average cost per hectolitre

	Pool P5 <i>P5 Pool</i>	Coût Québec <i>Quebec cost</i>
2000	2,118	2,065
2001	2,247	2,143
2002	2,249	2,146
2003	2,295	2,148
2004	2,351	2,211
2005	2,453	2,262

P5 TRANSPORTATION POOL

The pooling of transportation costs under the P5 All-Milk Pooling Agreement marked its seventh year. In 2005, Quebec contributed \$5.4 million to this pool, or the equivalent of \$0.19/hl.

The P5 Technical Group on Milk Transportation completed its work in 2003, so now each province negotiates the application of the various aspects of the model approved by the P5 Supervisory Body. Quebec has already achieved most of the efficiency objectives established in the model. In order to control these costs more rigorously, this group developed parameters in 2005 for cost comparisons between provinces and drew up a list of points that already influence transportation costs or that could influence them in the future.

ROUTING SOFTWARE

The Federation has been using the Arc Logistic Route software since last fall and takes advantage of the renewal of each contract to update the road network in order to reflect trucking limitations (roads that cannot be used by trucks, weight-restricted bridges, etc.). This software also facilitates optimizing transporter routes.

The acquisition of a device with a global positioning system (GPS) helps in confirming the location of plants and it may eventually be extended to producers.

SPECIAL ROUTES

There has been a substantial increase in demand for certified organic milk in the past few years. Eleven special organic milk pickup routes served by 11 transporters were in operation in 2005. As of late December 2005, there were 65 certified organic milk shippers in Quebec. These farmers produced a total of 19.5 million litres, and a quantity of about 1.4 million litres was shipped to Ontario. One transporter supplies milk to two plants for the kosher market with a volume of 3.7 million litres.

SEALING OF TRANSPORT TRUCKS

As called for in the P5 Agreement, all milk shipments to Ontario since August 1, 2005 have been delivered in sealed trucks. We currently have 32 trucks which have been adapted in order to install the required seals. Discussions are continuing on installing such seals on milk trucks delivering in Quebec.

CONTINGENTEMENT

Quota



La Direction gestion du lait a la responsabilité d'appliquer le Règlement sur les quotas des producteurs de lait.

Une seule modification a été apportée au Règlement au cours de l'année 2005. Depuis le 1^{er} août 2005, la section III – Cas de force majeure : incendie et maladie – limite la location de quota aux cas d'incendie.

Nombre de producteurs

Au 31 décembre 2005, le Québec comptait 7376 producteurs détenant un quota comparativement à 7657 il y a un an. Par ailleurs, 32 fermes ont été achetées avec le quota par des personnes extérieures à la production, tandis que 14 nouvelles fermes ont démarré en acquérant du quota par l'intermédiaire du Système centralisé de vente des quotas.

Quota et politiques de contingentement

Durant l'année 2005, malgré une réduction des besoins canadiens de 1,4 %, la marge additionnelle du droit de produire des producteurs a été maintenue à 3 %. Pour les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre, la Fédération a accordé aux producteurs deux jours supplémentaires de production. Ces jours additionnels, qui sont un incitatif à la production mensuelle automnale, étaient non cumulatifs et furent utilisés à 29,39 %.

Aide à la relève

En 2005, 166 producteurs ont reçu le prêt de quota à la relève en production laitière. De ceux-ci, 48 se qualifiaient pour le prêt de 1 kg de matière grasse/jour, les 118 autres producteurs ayant droit au prêt maximum de 5 kg. L'ensemble des prêts a totalisé 638 kg de matière grasse/jour.

Cas de force majeure

En 2005, 55 producteurs ont adressé une demande de maintien de quota en vertu de la section III du Règlement sur les quotas des producteurs de lait (cas de force majeure). La Fédération a accepté 18 de ces demandes en raison d'un incendie, 10 pour cause de maladie de l'exploitant, 11 à la suite d'une maladie du troupeau et en a refusé 16. Nonobstant le changement réglementaire, les producteurs ayant obtenu de la Fédération la permission de louer leur quota avant le 1^{er} août 2005 pourront continuer de le faire jusqu'à la fin de la période qui leur a été allouée.

Dons de lait

Les producteurs de lait ont continué d'appuyer les banques alimentaires par l'intermédiaire du Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise. Ils s'engagent ainsi à faire des dons à l'avance pour un an. En 2005, les dons des 231 producteurs qui ont participé au programme ont totalisé 391 698 litres de lait. Les transporteurs de lait et les transformateurs du Québec y contribuent également pour que le lait et les produits laitiers soient donnés aux organismes de charité. Les dons sont distribués aux démunis par l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons, par l'entremise de 18 centres de distribution répartis dans tout le Québec.

PRODUCTEURS – QUOTA PAR RÉGION – 2005

Producers – quota by region – 2005

Région <i>Region</i>	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/ jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>	Relève * <i>Young farmers *</i>			
			Avant le 1 ^{er} août 2002 <i>Before August 1, 2002</i>		Après le 1 ^{er} août 2002 <i>After August 1, 2002</i>	
			Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>
01 – Estrie	626	29 027,67	297	296,10	63	271,00
02 – Côte-du-Sud	452	16 087,89	263	256,10	24	100,00
03 – Gaspésie-Les Îles	27	580,26	16	15,30	1	5,00
04 – Lanaudière	288	9 469,49	155	156,30	17	65,00
05 – Mauricie	353	12 933,09	184	186,30	20	84,00
06 – Outaouais-Laurentides	358	13 343,79	184	184,30	21	97,00
07 – Centre-du-Québec	907	41 745,59	488	495,50	71	271,00
08 – Abitibi-Témiscamingue	163	5 314,94	77	76,80	13	61,00
09 – Québec	1 162	45 139,31	657	649,90	91	283,00
10 – Beauce	674	24 962,15	382	381,50	44	148,00
11 – Bas-Saint-Laurent	612	19 499,93	356	356,80	31	139,00
12 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	394	14 933,96	205	214,30	35	171,00
13 – Saint-Hyacinthe	806	36 559,32	419	419,10	50	182,00
14 – Saint-Jean – Valleyfield	554	21 498,50	275	273,60	29	121,00
Total	7 376	291 095,89	3 958	3 961,90	510	1 998,00

* Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en production laitière en place depuis 1986 a été remplacé par un nouveau programme.
On July 31, 2002, a new program replaced the Assistance Program for Young Dairy Farmers that had been in place since 1986.

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2005

Centralized Quota Sales System (CQSS) – 2005

Mois <i>Month</i>	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) <i>Quota price (\$/kg of BF/day)</i>	Offres d'achat (kg de MG/jour) <i>Bids to buy (kg of BF/day)</i>	Offres de vente (kg de MG/jour) <i>Offers to sell (kg of BF/day)</i>	Ratio achat/vente <i>Buy/sell ratio</i>
Janvier – <i>January</i>	28 999,00	1 196,60	1 595,80	0,75
Février – <i>February</i>	29 050,00	1 344,00	2 235,90	0,60
Mars – <i>March</i>	29 312,00	1 743,50	2 157,80	0,81
Avril – <i>April</i>	29 900,00	1 454,60	1 581,70	0,92
Mai – <i>May</i>	29 000,00	1 234,60	2 413,00	0,51
Juin – <i>June</i>	28 500,00	1 275,30	1 493,10	0,85
Juillet – <i>July</i>	28 900,00	1 048,10	817,30	1,28
Août – <i>August</i>	29 000,00	942,30	960,50	0,98
Septembre – <i>September</i>	28 764,00	630,50	803,30	0,78
Octobre – <i>October</i>	29 000,00	883,40	776,30	1,14
Novembre – <i>November</i>	29 501,00	896,70	914,10	0,98
Décembre – <i>December</i>	28 499,00	608,40	1 400,10	0,43
Moyenne Average	29 035,42	1 104,83	1 429,08	0,77

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE

Number of producers and total annual production

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2005	7 376	2 845 524 892
2004	7 657	2 889 736 603
2003	7 925	2 861 545 692
2002	8 209	2 824 392 705
2001	8 811	2 925 965 264
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790
1985	17 571	2 867 855 136
1980	21 755	2 806 949 234

TRANSACTIONS DE QUOTA* – 2005

Quota transactions 2005*

	kg de MG/jour kg of BF/day	%
Quota acquis par de nouveaux producteurs par achat de ferme <i>Quota acquired by new producers through farm purchase</i>	878,93	5,75
Quota acquis pour expansion <i>Quota acquired for expansion purposes</i>	402,52	2,64
Formation de sociétés ou compagnies <i>Creation of partnerships or companies</i>	3 795,53	24,84
Quota transigé par le SCVQ <i>Quota processed through quota exchange (CQSS)</i>	10 202,10	66,77
Total	15 279,08	100,00

* Quota transigé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2005 : 5,25 %
Quota marketed in % of the quantity of quota held on December 31, 2005: 5.25%

The Milk Management Department is responsible for managing production through the implementation of the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers).

One amendment was made to this By-law in 2005. Since August 1, 2005, Division III, which deals with superior force (fire and illness), allows quota to be leased out only in cases of fire.

NUMBER OF PRODUCERS

As of December 31, 2005, there were 7,376 quota-holding producers in Quebec, compared with 7,657 a year ago. In the past year, 32 people outside dairy production purchased complete production units, and 14 completely new farms started up by buying quota through the Centralized Quota Sales System.

QUOTA AND QUOTA POLICIES

In 2005, despite a 1.4% decline in Canadian requirements, producer's non-tradable quota was kept at 3%. The Federation granted two supplementary production days for each of the months of August, September, October and November. These fall incentive days were non-cumulative and were used in a proportion of 29.39%.

YOUNG FARMERS

In 2005, 166 producers received a young dairy farmer's quota loan: 48 qualified for the loan of 1 kg of BF/day, while the other 118 were entitled to the maximum loan of 5 kg of BF/day. In all, the loans totaled 638 kg of BF/day.

SUPERIOR FORCE

In 2005, 55 producers applied for authorization to maintain their quota under Division III of the By-law respecting quotas for milk producers (Superior Force). The Federation accepted 18 of the applications because of a fire, 10 because of the farmer's serious illness, and 11 due to a severe disease in the milking herd; 16 were refused. Notwithstanding the regulatory change, producers who obtained authorization from the Federation to lease out their quota before August 1, 2005 may continue to do so until the end of the period they were granted.

MILK DONATIONS

Dairy farmers continued to support food banks through the dairy industry's milk and dairy products donation program. This program allows producers to commit in advance to making donations for one year. In 2005, donations by the 231 producers who participated in the program totaled 391,698 litres of milk. Quebec milk transporters and processors also contribute to the program so that milk and dairy products are given to charitable organizations. Donations are distributed to the needy by the Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons through 18 distribution centres spread throughout Quebec.

OÙ VA VOTRE LAIT?

Au comptoir de produits laitiers et ailleurs...



GÉNÉRALEMENT, DANS UN COMPTOIR DE PRODUITS LAITIERS,

Generally, in a dairy case,



le lait occupe 33 % de l'espace réservé
aux produits laitiers
*milk occupies 33% of the space reserved
for dairy products*



les fromages et les yogourts, 27 % chacun
cheeses and yogurts, 27% each



la crème, 7 %
cream, 7%



et le beurre, 6 %.
and butter, 6%.

Offrons-nous une visite en épicerie à la recherche du lait et des produits qui en sont dérivés. Qu'allons-nous découvrir?

- Toutes proportions gardées, 70 % de l'espace d'un comptoir de produits laitiers est utilisé pour la vente de laits et de produits laitiers... Le reste, 30 %, est occupé par d'autres produits, comme des jus et des œufs. Dans l'espace réellement utilisé pour la vente du lait et des produits laitiers, les laits et les laits aromatisés en occupent le tiers, les fromages et les yogourts, chacun 27 %, la crème, 7 %, et le beurre, 6 %.
- Les comptoirs de fromages fins proposent une gamme de plus en plus complète de produits d'ici, 60 % environ de l'ensemble de ces fromages.
- Dans les congélateurs, on trouve de la crème glacée et autres desserts lactés, mais aussi les pizzas congelées dont la garniture est faite de fromage!
- De plus en plus de lait et de produits laitiers sont offerts dans la section réservée aux produits biologiques.
- Dans la section boulangerie et pâtisserie, les pains et desserts préparés sur place contiennent généralement du lait, de la crème et du beurre.
- De plus en plus d'épicerie offrent du lait, des fromages et du beurre, dans un réfrigérateur de type «dépanneur» à l'entrée de leur magasin.

Les dépenses alimentaires

En 2005, les ménages canadiens consacraient 17 % de leurs dépenses alimentaires annuelles moyennes en produits laitiers⁽¹⁾.

Saviez-vous que?

Le lait de consommation est vendu au Québec dans les épiceries (53 %), dans les magasins à grande surface et dans les pharmacies (8 %), dans les stations d'essence et les dépanneurs (5 %). Le reste, 34 %, est utilisé par les services alimentaires, soit l'industrie de la transformation secondaire et les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions (HRI)⁽²⁾.

Au Québec, la crème est vendue à 27 % en épicerie et à 73 % aux services alimentaires⁽²⁾.

Au Canada, 60 % des ventes de fromage se font principalement en épicerie, 25 % par l'intermédiaire des services alimentaires et 15 % sont destinées aux marchés des ingrédients (ex. : garniture de fromage sur les pizzas et autres mets)⁽³⁾.

Pour le beurre, 49 % des ventes au Canada sont faites en épicerie et 51 % par l'intermédiaire des services alimentaires⁽⁴⁾.

La consommation par habitant

Il se consomme au Canada 84,2 litres de lait liquide au total par habitant⁽⁵⁾.

Selon la Fédération internationale des laiteries, la Finlande est le pays où la consommation de lait (vache, brebis et chèvre) est la plus élevée, avec 175,3 litres par habitant par an, et c'est en Chine qu'elle est la plus faible, avec 7 litres.

(1) AC Nielsen, Homescan, 2005

(2) AC Nielsen, 2005

(3) Estimations des Producteurs laitiers du Canada

(4) Statistique Canada et AC Nielsen, 2004

(5) Commission canadienne du lait, 2005

WHERE DOES YOUR MILK GO?

TO THE DAIRY CASE AND MANY MORE PLACES

Let's visit the grocery store to look for milk and its by-products. What will we find?

- All things considered, 70% of the space in the dairy case is used to sell milk and dairy products. The remaining 30% is occupied by other products, such as juices and eggs. In the space actually used for milk and dairy products, flavoured milk accounts for one third, cheese and yogurt 27% each, cream 7%, and butter 6%.
- The fancy cheese counters offer an increasingly complete line of Quebec products, which account for about 60% of all of these cheeses.
- In the frozen foods section, you will find ice cream and other dairy desserts, as well as frozen pizzas – topped with cheese!
- More and more milk and dairy products are available in the organic foods section.
- In the bakery and pastry section, breads and desserts prepared in the store are generally made with milk, cream and butter.
- A growing number of grocery stores offer milk, cheeses and butter in a "convenience store" refrigerator at the store entrance.

FOOD EXPENDITURES

In 2005, dairy products accounted for 17% of the average annually food expenditures of Canadian households⁽¹⁾.

DID YOU KNOW?

Fluid milk is sold in Quebec in grocery stores (53%), super-market stores and drug stores (8%), service stations and convenience stores (5%). The rest, 34%, is used for food services, including the further processing industry and the hotel, restaurant and institutional (HRI) sectors.⁽²⁾

In Quebec, 27% of cream is sold in grocery stores, 73% goes to food services.⁽²⁾

For Canada as a whole, 60% of cheese sales are in grocery stores, 25% through food services and 15% goes to the ingredients markets (e.g., cheese topping on pizzas and other foods).⁽³⁾

Grocery stores account for 49% of butter sales, compared with 51% through food services.⁽⁴⁾

CONSUMPTION PER CAPITA

Fluid milk consumption in Canada totals 84.2 litres per capita⁽⁵⁾.

According to the International Dairy Federation, Finland is the country that consumes the most milk (from cows, sheep and goats), at 175.3 litres per capita, while China consumes the least, at 7 litres.

(1) AC Nielsen, Homescan, 2005

(2) AC Nielsen, 2005

(3) Estimates by the Dairy Farmers of Canada

(4) Statistics Canada and AC Nielsen, 2004

(5) Canadian Dairy Commission, 2005

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Quality Control



La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les Conventions de mise en marché du lait et à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers.

La qualité du lait mis en marché par les producteurs laitiers québécois en 2005 est conforme aux normes prévues par les conventions.

Bactéries totales

Sur le plan du comptage des bactéries totales, le pourcentage de lait contenant 50 000 BT/ml et moins mis en marché au cours de l'année s'élevait à 95,74 %, un niveau comparable à celui de l'année précédente, qui était de 95,94 %. La moyenne pondérée de bactéries totales (BT) dans le lait est passée de 12 513 BT/ml en 2004 à 13 010 BT/ml en 2005.

Des changements ont été apportés à partir de novembre à la procédure d'application des avis et pénalités pour le comptage des bactéries totales. Le taux des pénalités a été légèrement rehaussé. Ces changements, qui font suite à une demande de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, ont été acceptés par les signataires des Conventions de mise en marché du lait.

Cellules somatiques

Quant au comptage des cellules somatiques, le pourcentage de lait conforme à la norme est passé de 95,34 % en 2004 à 94,85 % en 2005. La moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques (CS) dans le lait est passée de 254 954 CS/ml en 2004 à 260 519 CS/ml en 2005.

Prime à la qualité

Pour ce qui est de la prime à la qualité, la moyenne provinciale des cellules somatiques a été de 259 975 CS/ml pour la période de décembre 2004 à novembre 2005. La prime à la qualité ne pourra pas être versée aux producteurs au cours de la période de février 2006 à janvier 2007 parce que la moyenne québécoise n'a pas été égale ou inférieure à 250 000 CS/ml.

Suspension de la collecte

En 2005, 143 producteurs ont vu la collecte de leur lait suspendue à 201 reprises. Ils avaient cumulé quatre pénalités concernant les cellules somatiques ou les bactéries totales sur une période de 12 mois.

Protocole d'intervention

Une entente a été conclue à la fin de 2005 avec le PATLQ en vue d'établir, en 2006, un réseau d'interventions en qualité permettant également une meilleure coordination des services à donner aux producteurs aux prises avec des problèmes de qualité du lait.

Programme Lait canadien de qualité

L'implantation du programme Lait canadien de qualité (LCQ) s'est poursuivie en 2005 dans différentes provinces canadiennes. La Fédération a participé aux rencontres du comité consultatif du programme LCQ, une en février à Québec et une autre en octobre en Ontario. Ce comité est composé de représentants de toutes les provinces et est présidé par les Producteurs laitiers du Canada. Une présentation sur l'avancement du programme a été faite à l'assemblée générale spéciale de la Fédération en novembre.

QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES

Stratification of quality of milk

	Résultat d'analyse <i>Analysis results</i>	2005 % volume <i>% volume</i>	2004 % volume <i>% volume</i>	2005 % analyses <i>% analyses</i>	2004 % analyses <i>% analyses</i>
Bactéries totales - <i>Total bacteria count</i>	1 - 10 000/ml	70,65	73,10	71,59	74,49
	10 001 - 25 000/ml	18,94	17,46	18,47	16,73
	25 001 - 50 000/ml	6,15	5,38	5,85	4,91
	plus de / <i>more than</i> 50 000/ml	4,26	4,06	4,09	3,87
Cellules somatiques - <i>Somatic cell count</i>	1 - 100 000/ml	7,13	7,29	8,02	8,14
	100 001 - 200 000/ml	30,15	31,24	29,26	30,28
	200 001 - 300 000/ml	31,21	31,80	29,13	29,73
	300 001 - 400 000/ml	18,26	17,56	18,08	17,49
	400 001 - 500 000/ml	8,10	7,45	8,73	8,11
	plus de / <i>more than</i> 500 000/ml	5,15	4,66	6,78	6,25

MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE

Average analysis results

	2005 pondérée <i>Weighted results</i>	2004 pondérée <i>Weighted results</i>
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	13 010	12 513
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	260 519	254 954

EXIGENCES QUALITATIVES – 2005

Quality requirements – 2005

Type d'analyse <i>Analysis</i>	Norme <i>Standard</i>
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	50 000/ml – Avis préventif à 25 000/ml <i>50,000/ml – Notice at 25,000/ml</i>
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7000/ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	500 000/ml – Avis préventif à 400 000/ml <i>500,000 ml – Notice at 400,000/ml</i>
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,525°C <i>Freezing point with limit of -0.525°C</i>
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Sédiments <i>Sediments</i>	Pas plus de 2,0 mg de sédiments par 452,8 ml de lait <i>No more than 2.0 mg per 452.8 ml of milk</i>
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur <i>No bad smell</i>
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur <i>No bad taste</i>
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise <i>No falsification allowed</i>

The Quality Control Section of the Milk Management Department is responsible for the application of standards set out in the Milk Marketing Agreements and for improving the quality of milk delivered by dairy producers.

The quality of milk marketed by Quebec dairy producers in 2005 complied with the standards set out in the Milk Marketing Agreements.

TOTAL BACTERIA

With regard to total bacteria counts, 95.74% of milk marketed in 2005 contained 50,000 TB/ml or less, a percentage comparable to last year, namely, 95.94%. The weighted average total bacteria (TB) in milk rose from 12,513 TB/ml in 2004 to 13,010 TB/ml in 2005.

In November, changes were made to the procedures for the application of notices and penalties for total bacteria counts. The penalty rate was raised slightly. These changes followed a request by delegates to the Federation's Annual General Meeting and were accepted by the signatories to the Milk Marketing Agreements.

SOMATIC CELLS

As for somatic cell counts, the percentage of milk conforming to the standard declined from 95.34% in 2004 to 94.85% in 2005. The annual weighted average of somatic cells (SC) rose from 254,954 SC/ml in 2004 to 260,519 SC/ml in 2005.

QUALITY PREMIUM

As for the quality premium, the provincial average somatic cell count was 259,975 SC/ml for the period from December 2004 to November 2005. The premium cannot be paid to producers for the period from February 2006 to January 2007, since the provincial average was not at or below 250,000 SC/ml.

SUSPENSION OF PICKUP

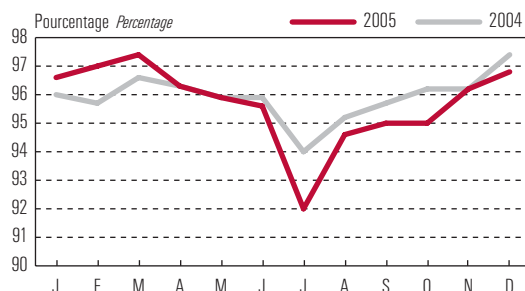
In 2005, milk pickup was suspended from 143 producers on 201 occasions. They had accumulated four penalties for somatic cell or total bacteria counts over a 12-month period.

INTERVENTION PROTOCOL

An agreement was reached at the end of 2005 with the PATLQ to establish a quality intervention network in 2006, which will also help better coordinate services available to producers experiencing milk quality problems.

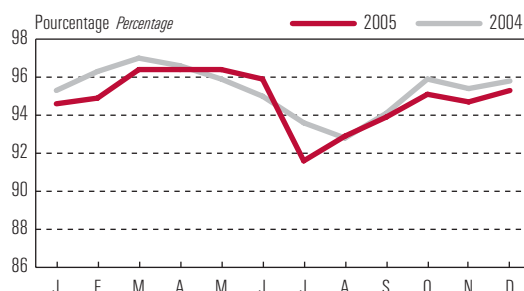
LAIT CONFORME À LA NORME – BACTÉRIES TOTALES

Milk conforming to standard – Total bacteria



LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES

Milk conforming to standard – Somatic cell count



Comité qualité – Sédiments dans le lait

Le comité qualité, prévu aux Conventions de mise en marché du lait, composé de représentants des parties signataires et présidé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec s'est réuni en cours d'année afin d'élaborer une procédure pour le contrôle des sédiments dans le lait. Deux essais de filtration de citernes à la réception du lait aux usines ont déjà été réalisés et un autre est prévu en 2006 avant de déposer un rapport au comité des signataires des conventions.

Formation «Gérer la qualité du lait»

En 2005, 13 sessions de formation de deux jours chacune, intitulées «Gérer la qualité du lait», ont été données et ont porté sur les deux premiers modules : *La traite profitable* et *Moins de mammite, meilleur lait*. À l'automne, la Fédération a reçu le troisième module du matériel de formation : *La machine à traire*. En moyenne, 25 producteurs ont participé à chacune de ces sessions offertes conjointement avec Agropur coopérative, Nutrinor et Groupe Dynaco selon les régions couvertes.

Disposition du lait refusé

Une entente a été conclue avec une compagnie spécialisée en gestion des matières résiduelles pour la gestion des sites dédiés à la disposition du lait refusé par les usines et jugé impropre à la consommation.

CANADIAN QUALITY MILK PROGRAM

Implementation of the Canadian Milk Quality Program (CMQ) continued in various Canadian provinces in 2005. The Federation participated in the CMQ Advisory Committee meetings, one in February in Quebec, and another in October in Ontario. This Committee is made up of representatives from all provinces and is chaired by Dairy Farmers of Canada. A presentation was made on the progress of the program at the Federation's Special General Meeting last November.

QUALITY COMMITTEE – SEDIMENTS IN MILK

The Quality Committee, as provided for in the Milk Marketing Agreements, is made up of representatives of the signatory parties and chaired by the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. This Committee met during the year to develop a procedure for controlling sediments in milk. Two tank filtration tests have already been done on receipt of the milk at the plant, and another is planned for 2006 before a report is submitted to the Committee of Signatories.

"MANAGING MILK QUALITY" TRAINING

In 2005, 13 two-day training sessions involving the management of milk quality were held, covering the first two modules: "Profitable milking" and "Less mastitis, better milk". In the fall, the Federation received the third module of the training material, "The milking machine". An average of 25 producers participated in each of the sessions, offered jointly with Agropur cooperative, Nutrinor and Groupe Dynaco, depending on the regions.

DISPOSAL OF REJECTED MILK

An agreement was reached with a company specializing in the management of residual material, for the management of sites dedicated to the disposal of milk rejected by plants and considered unfit for consumption.

CONTRÔLE DU VOLUME ET DE LA COMPOSITION

Volume and Composition Control



La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

Le personnel effectue, entre autres, des visites régulières des usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), responsable de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait du PATLQ. Au cours de l'année 2005, le personnel a collaboré à deux reprises à la formation de 40 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Des vérifications du calibrage des bassins refroidisseurs ont été faites sur plusieurs circuits de ramassage durant l'année.

Plusieurs vérifications et enquêtes ont été effectuées en 2005 par un enquêteur de la Fédération, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes et dans des usines qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs ont reçu des amendes pour les infractions commises.

Après une année complète d'analyse des composants du lait frais, les demandes de révision des résultats des composants ont pratiquement disparu en 2005, passant d'un peu plus de 250 en 2004 à 7 au cours de l'année 2005.

En 2005, 94 % de l'ensemble du lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé, soit 1 % de plus que l'année précédente. Par ailleurs, 92 % des échantillons recueillis pour les besoins de la facturation du lait ont été prélevés à l'usine à l'aide d'un échantillonneur approuvé, ce qui représente 3 % de plus par rapport à 2004.

Enfin, en 2005, la teneur en matière grasse a augmenté de 0,01 kg/hl par rapport à l'année précédente. Les teneurs ont reculé respectivement de 0,005 kg/hl pour la protéine, de 0,01 kg/hl pour le lactose et de 0,03 kg/hl pour les autres solides. Au total, on a donc assisté à une baisse de 0,037 kg/hl de la teneur en solides totaux.

POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ

*Percentage of volume measured by an approved meter and sampled
by an approved sampler*

Volume

Volume

94 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.

*94% of the milk volume received by the plants was measured
by an approved meter.*

Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides)

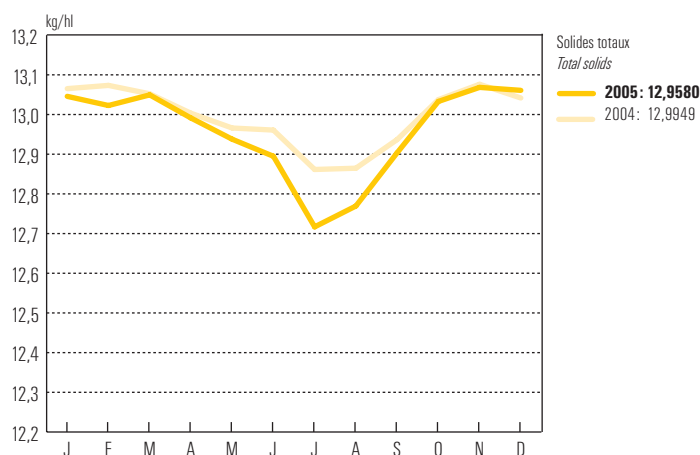
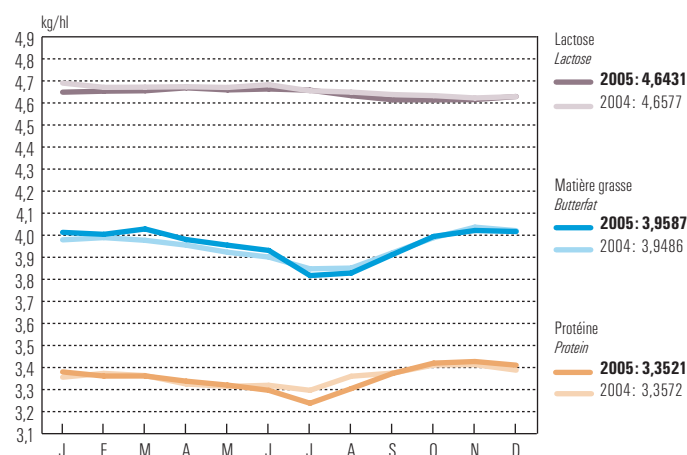
Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)

92 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.

*92% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes,
using an approved sampler.*

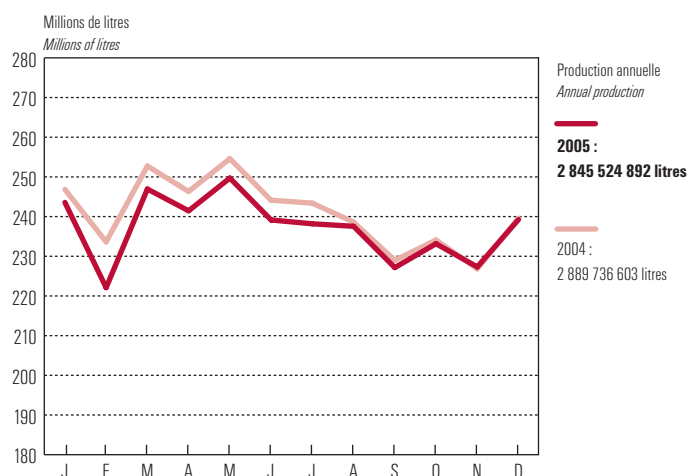
TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE

Monthly test – Weighted average



VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT

Monthly milk production volume



The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that the component tests and volume measurements conform with the milk actually shipped by producers and paid for by the plants.

Staff members also make regular visits to the plants to inspect the meters and automatic samplers. In addition, they cooperate with the staff of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of milk component tests performed by the PATLQ test lab. During the 2005 dairy year, staff cooperated on two occasions in training 40 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Verifications were also conducted during the year on the calibration of farm bulk cooling tanks on several pickup routes.

In 2005, a number of inspections and investigations were conducted, by an inspector from the Federation, or jointly with MAPAQ, of farms and plants contravening the By-law respecting quotas for milk producers. Offenders were fined for the infractions.

After a full year of using fresh milk samples to analyse milk composition, requests for a review of test results practically disappeared in 2005, dropping from slightly more than 250 in 2004 to 7 in 2005.

In 2005, 94% of all milk delivered by producers was measured at the plant by an approved meter, or 1% more than a year earlier. In addition, 92% of the samples for milk-billing purposes were processed by an approved sampler, an increase of 3% from 2004.

Finally, compared to 2004, the 2005 component levels increased by 0.01 kg/hl for butterfat, and declined by 0.005 kg/hl for protein, 0.01 kg/hl for lactose, and 0.03 kg/hl for other solids, respectively. The total solids content therefore also declined, posting a drop of 0.037 kg/hl.

FINANCES ET ADMINISTRATION

Finance and Administration



La Direction finances et administration a la responsabilité de produire l'information financière des différents fonds de la Fédération et des syndicats régionaux. Elle assume également les opérations financières reliées à la confection de la paie des producteurs, au paiement des frais de transport ainsi qu'à la facturation aux usines. La direction fournit de plus un soutien administratif et des conseils financiers aux dirigeants en ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation et le développement des dossiers connexes.

Afin d'assurer un financement adéquat des activités de la Fédération, une augmentation du prélevé pour l'administration du plan conjoint de 0,0032 \$ du kg de solides totaux a été adoptée lors de l'assemblée générale annuelle d'avril 2005. À la lecture des résultats du Fonds d'administration, nous constatons cependant une insuffisance des produits sur les charges de 423 000 dollars, qui est principalement imputable au fait que l'augmentation du prélevé ne s'est appliquée que sur une partie de l'année (depuis mai 2005) et au versement d'une cotisation spéciale aux Producteurs laitiers du Canada.

Les résultats du Fonds de publicité et promotion reflètent le rapatriement à la Fédération des activités de marketing pour l'ensemble des produits de la famille laitière au Québec, à l'exception de la nutrition. La direction a par le fait même réintégré les fonctions comptables de ce fonds. Rappelons également que l'assemblée générale annuelle a adopté une résolution demandant au Fonds de publicité et promotion d'absorber jusqu'en janvier 2006 la hausse de 12 ¢/hl du prélevé en vigueur au 1^{er} février 2005, tel que convenu par les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5).

Par ailleurs, nous observons que les recettes des ventes de lait du Fonds du pool ont atteint plus de 1,977 milliard de dollars, soit 100 millions de plus qu'en 2004. La progression constatée est principalement due à l'augmentation des prix mise en vigueur en février

2005. On note, par contre, que les transferts de fonds provenant des péréquations canadiennes ont diminué. Cela est attribuable au fait que la part du lait vendu par le Québec en classes spéciales a été moins élevée et qu'il y a eu moins de ventes interprovinciales que l'année précédente. Rappelons que la Fédération a déplacé du lait vers l'Ontario, en 2004, en raison de conflits de travail dans certaines usines laitières.

La réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas a diminué de 8,7 millions de dollars en 2005, puisque les quantités de quota vendu par les producteurs ont été supérieures aux quantités de quota acheté.

Soulignons enfin que le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait, dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle, a de nouveau été sollicité en 2005 pour différents dossiers mobilisateurs. Ces activités spéciales concernaient l'importation d'ingrédients laitiers (opération «poches de poudre de lait»), les négociations de l'Organisation mondiale du commerce et GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre (marché et rassemblement de solidarité du 23 octobre, adoption de motions par l'Assemblée nationale et la Chambre des communes en novembre). La participation de la Fédération au coût de ces activités est assumée à même ce fonds.

The Finance and Administration Department is responsible for producing financial information for the various Federation and Regional Syndicate Funds. It also handles all financial operations involved in preparing producer pay cheques, transportation cost payments and plant billings. The Department also provides administrative support and financial advice to the Federation's officers with respect to the organization's operations and the development of related issues.

To ensure adequate funding of the Federation's activities, a levy increase of \$0.0032 per kg of total solids for the administration of the Joint Plan was adopted at the April 2005 Annual General Meeting. However, the financial statements of the General Operating Fund show a \$423,000 deficit in revenues over expenditures, mainly due to the fact that the levy increase applied to only part of the year (since May 2005) and to the payment of a special contribution to the Dairy Farmers of Canada.

PAIEMENT INTRAQUOTA AUX PRODUCTEURS - 2005

In-quota payments to producers - 2005

Mois <i>Month</i>	Prix de la matière grasse <i>Price of butterfat</i> \$/kg	Prix de la protéine <i>Price of protein</i> \$/kg	Prix du lactose et autres solides <i>Price of lactose and other solids</i> \$/kg	Valeur d'un hl de référence ⁽²⁾ <i>Value of reference hl (2)</i> \$/hl
Janvier - <i>January</i>	9,0271	6,5984	1,4349	61,79
Février - <i>February</i>	9,8478	7,2396	1,5211	67,29
Mars - <i>March</i>	9,5953	7,0930	1,4989	65,78
Avril - <i>April</i>	9,5597	6,5817	1,4097	63,51
Mai - <i>May</i>	9,4824	6,7740	1,4329	63,98
Juin - <i>June</i>	9,6441	7,3494	1,5054	66,82
Juillet - <i>July</i>	9,2745	7,6216	1,5190	66,44
Août - <i>August</i>	9,3761	7,6965	1,5680	67,32
Septembre - <i>September</i>	9,5030	7,4382	1,5667	66,94
Octobre - <i>October</i>	9,6014	7,0205	1,5250	65,72
Novembre - <i>November</i>	9,7390	7,6082	1,6175	68,63
Décembre - <i>December</i>	9,6296	6,8855	1,4963	65,23
Prix moyen annuel 2005 <i>Average annual price 2005</i>	9,5212	7,1500	1,5065	65,74
Prix moyen annuel 2004 ⁽¹⁾ <i>Average annual price 2004⁽¹⁾</i>	6,8987	8,9802	1,3971	61,54

(1) Depuis le 1^{er} novembre 2004, les prix sont déterminés en tenant compte du transfert de 3 \$/kg du prix de la protéine vers la matière grasse et de la production excédentaire de solides non gras qui n'est pas payée.

Since November 1, 2004, prices are determined taking into account the shift of \$3/kg to the butterfat price from protein and the zero payment basis for excess solid non-fat production.

(2) Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.

Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.

Matière grasse-Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine-Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides-Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS - 2005

Financing of operations - 2005

	Janvier à avril <i>January to April</i>	Mai à juillet <i>May to July</i>	Août à décembre <i>August to December</i>
	\$ /kg de ST * - \$ /kg of TS *		
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defense Fund</i>	0,02344	0,02664	0,02651
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00826	0,00826	0,00839
Total partiel <i>Subtotal</i>	0,03170	0,03490	0,03490
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,08600	0,08600	0,08600
Fonds de développement <i>Development program</i>	0,00080	0,00080	0,00080
Total	0,11850	0,12170	0,12170

* Solides totaux
Total solids

The results of the Advertising and Promotion Fund reflect the repatriation of the marketing activities of all dairy family products in Quebec, except nutrition, to the Federation. The Finance and Administration Department thus reintegrated accounting for this Fund. It will also be recalled that the Annual General Meeting adopted a resolution asking that the Advertising and Promotion Fund absorb, up to January 2006, the 12¢/hl levy increase effective February 1, 2005, as agreed by the P5 signatory provinces.

An analysis of the results of the Pool Fund shows that milk sales totaled more than \$1.977 billion, or \$100 million more than in 2004. This growth is mainly due to the price increase implemented in February 2005. On the other hand, fund transfers from Canadian equalization payments declined. This is because Quebec sold a lower proportion of milk in Special Classes and also because interprovincial sales were down from their level a year earlier. It will be recalled that the Federation moved milk to Ontario in 2004 following a labour dispute in some Quebec plants.

The adjustment reserve for the Centralized Quota Sales System declined by \$8.7 million in 2005, since the quota quantities sold by producers exceeded the quantities purchased.

Finally, the Fund to defend the economic interests of dairy producers, whose financial results are presented to delegates in private during the Annual General Meeting, was again called upon in 2005 to help with various lobbying issues. The special activities concerned imports of milk ingredients ("powdered milk bags" operation), the negotiations at the World Trade Organization and the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management (October 23 solidarity march and rally, adoption of motions by the National Assembly and the House of Commons in November). The Federation's share of the cost of these activities was covered by this Fund.

TECHNOLOGIE ET INFORMATION DE GESTION

Technology and Management Information



La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au support informatique. L'équipe compte quatre personnes : une architecte, un analyste-programmeur, un agent de soutien technique et la directrice.

La mise en application des nouvelles normes bancaires canadiennes concernant les chèques a requis des efforts importants de notre direction en 2005. Ces nouvelles normes permettront la compensation des images numériques qui remplacera éventuellement l'échange physique des chèques entre les institutions financières. Un tel changement a des implications directes sur le système comptable, sur les chèques de paie des producteurs et sur les chèques du Système centralisé de vente des quotas.

La Fédération a procédé à l'achat d'un appareil avec système de positionnement par satellite (GPS) pour évaluer la qualité de la localisation géographique de certaines usines et de certaines exploitations laitières. Les résultats de cette expérimentation nous indiqueront s'il est nécessaire de procéder à la révision complète de la localisation de toutes les fermes laitières.

Une base de données pour la gestion de la liste des membres de la coalition GO5 a été développée pour faciliter le travail de la Direction communications et vie syndicale dans la production des différentes listes et statistiques concernant les membres.

Parmi les autres mandats effectués, mentionnons les modifications au système de gestion de la qualité pour tenir compte des nouvelles règles pour les suspensions de collecte, la mise à niveau technologique des bases de données du système comptable ainsi que la révision des différentes validations lors du traitement des données sur les cueillettes et chargements de lait.

L'inventaire de tous les systèmes informatiques de la Fédération, qui auront bientôt 10 ans, est en cours en vue d'une refonte complète. Ce projet sera échelonné sur une période de cinq à six ans, compte tenu de l'ampleur des travaux.

The Technology and Management Information Department handles all activities related to information systems, office automation, networking, systems development and support. The team's four members include an architect, a programmer-analyst, a technical support specialist and the director.

The application of new Canadian banking standards for cheques required major efforts by our Department in 2005. These new standards will allow clearing of digital images, which eventually will replace the physical exchange of cheques between financial institutions. Such a change has direct implications for the accounting system, producer pay cheques and cheques issued by the Centralized Quota Sale System.

The Federation purchased a global positioning system (GPS) to evaluate the quality of the geographical locations of certain plants and dairy operations. The results of this experimentation will tell us whether it is necessary to proceed with a complete review of all dairy farm locations.

A database for management of the GO5 Coalition membership list was developed to facilitate the work of the Communications and Union Support Department in the production of various membership lists and statistics.

Among the other mandates performed, we should mention the modifications to the quality management system to take into account the new pickup suspension rules, the technological upgrade of the accounting system's databases and the review of the different validations applied in processing data on milk collection and runs.

The inventory of all of the Federation's computer systems, which will soon be ten years old, is currently in progress with a view to completely overhauling them. This project will be spread over a period of five to six years, given the scope of the work.

RECHERCHE ÉCONOMIQUE

Economic Studies



La Direction recherche économique conseille les dirigeants de la Fédération sur toutes les politiques et tous les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de notre organisation. Notre direction représente la Fédération à de nombreux comités provinciaux et nationaux.

Commerce international

La conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Hong Kong, en décembre 2005, a certainement été le point culminant de l'année en matière de commerce international. Les éléments qui ont fait l'objet d'un consensus au niveau agricole sont très limités. Le système canadien de gestion de l'offre demeure intact pour le moment, donnant ainsi au gouvernement canadien toute la marge de manœuvre nécessaire pour promouvoir et préserver les trois piliers de ce système. Selon l'échéancier prévu par l'OMC, les ministres du Commerce international doivent négocier, d'ici la fin de juillet 2006, les modalités finales et complètes de l'application de l'entente-cadre sur l'agriculture adoptée en 2004. Pour étayer notre argumentaire, nous avons entrepris de nouvelles études en 2005 qui seront achevées au cours de 2006.

Notre direction continue de collaborer étroitement à la mise en œuvre des divers volets de la stratégie G05, ce qui nous amène, entre autres, à rencontrer divers groupes, intervenants et représentants gouvernementaux du Québec et du Canada à qui nous présentons et expliquons la position canadienne de même que le fonctionnement et les bénéfices de notre système de gestion de l'offre.

Ententes de mise en commun et dossiers nationaux

Au niveau national, nous collaborons étroitement avec la Direction principale aux opérations et partenariat externe au suivi des ententes de mise en commun et à la gestion du Plan national de commercialisation du lait.

Nous avons été particulièrement actifs dans différents dossiers concernant l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5). Mentionnons, notamment, l'analyse et le suivi des coûts de transport en vue de convenir de moyens qui assureront un meilleur contrôle de ces coûts. Nous appuyons également les travaux visant l'adhésion de Terre-Neuve à l'entente P5.

Toujours sur la scène nationale, notre direction a participé aux travaux des Producteurs laitiers du Canada (PLC) en vue de l'échéance de l'engagement de la Commission canadienne du lait sur le prix du lait. Un comité formé de représentants des provinces a débattu des orientations à défendre en 2006 dans le cadre d'une nouvelle politique laitière à long terme. L'érosion du marché canadien de la crème glacée, dont l'industrie s'approvisionne en ingrédients laitiers importés et en produits de lactosérum au lieu de lait canadien, a aussi fait l'objet de vives discussions et de travaux sans que l'on puisse en arriver à un dénouement satisfaisant au terme de l'année 2005.

Dossiers provinciaux

Sur la scène provinciale, notre direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses pour le suivi des politiques et des activités de la Fédération. Mentionnons l'évolution du prix du lait et des variations mensuelles, les mesures de contrôle de la production de solides non gras et le suivi régulier de la production totale en vue d'une gestion attentive de l'émission des quotas à la ferme. Nous collaborons aux différentes négociations reliées aux opérations, que ce soit pour la mise en marché ou pour le transport du lait.

Prix du lait et sécurité du revenu

Nos revendications sur le prix du lait sont faites en collaboration avec les autres provinces et les PLC. Des progrès intéressants ont été réalisés avec l'Ontario en vue d'uniformiser les enquêtes sur les coûts de production au niveau canadien.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2005

Production and producers, by region, as at December 31, 2005

Région	Production totale <i>Total production</i>		Producteurs <i>Producers</i>	
	Litres <i>Litres</i>	%	Nombre <i>Number</i>	%
01 - Estrie	285 876 387	10,04	626	8,49
02 - Côte-du-Sud	155 850 475	5,48	452	6,13
03 - Gaspésie-Les Îles	6 008 472	0,21	27	0,37
04 - Lanaudière	93 237 495	3,28	288	3,90
05 - Mauricie	124 839 260	4,39	353	4,78
06 - Outaouais-Laurentides	129 250 678	4,54	358	4,85
07 - Centre-du-Québec	407 371 854	14,32	907	12,30
08 - Abitibi-Témiscamingue	51 583 119	1,81	163	2,21
09 - Québec	434 955 582	15,28	1 162	15,75
10 - Beauce	244 028 557	8,58	674	9,14
11 - Bas-Saint-Laurent	190 576 907	6,70	612	8,30
12 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	148 665 709	5,22	394	5,34
13 - Saint-Hyacinthe	360 258 589	12,66	806	10,93
14 - Saint-Jean-Valleyfield	213 021 808	7,49	554	7,51
Total	2 845 524 892	100,00	7 376	100,00

Au chapitre de la sécurité du revenu plus largement, nous continuons de suivre de près la mise en œuvre du Programme canadien de sécurité du revenu agricole sur les éléments particuliers au secteur laitier.

Environnement

Notre direction assure le fonctionnement du comité environnement de la Fédération, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques environnementales touchant le secteur laitier.

En 2005, nous avons rencontré à quelques occasions des représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) pour faire avancer les dossiers qui nous préoccupent. Notre direction a rédigé et présenté un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le plan de développement durable du Québec en plus de participer à diverses consultations menées par le ministère concernant des changements réglementaires, notamment ceux portant sur les amas aux champs.

Le dossier des rampes d'épandage a pris beaucoup de place en 2005. Un sondage a été réalisé à l'automne auprès des producteurs laitiers ayant procédé à l'acquisition d'une rampe afin d'évaluer les problèmes rencontrés. Un comité de travail, composé de représentants de la Fédération des producteurs de lait du Québec, de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et du MDDEP a été formé à la fin de l'année 2005 afin de trouver ensemble des solutions aux divers problèmes.

Le projet de recherche sur la réduction du phosphore dans l'alimentation animale, mené en collaboration avec une centaine de fermes laitières, s'est poursuivi en 2005 et devrait se terminer à la fin de 2006.

Une entente a été conclue avec une firme spécialisée dans le but de mieux gérer, d'un point de vue environnemental, la disposition de lait impropre à la consommation.

Santé animale et traçabilité

Notre direction a suivi de près les discussions entre l'UPA et le MAPAQ portant sur le renouvellement du Programme d'amélioration de la santé animale au Québec. Nous avons également participé aux discussions de différents comités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments portant sur les mesures d'urgence et sur le retrait du matériel à risque spécifié. La direction continue de participer à divers comités en lien avec la traçabilité des bovins laitiers, dont celui sur la révision de la boucle et celui sur le transport des animaux.

Recherche

L'implication de la Fédération en matière de recherche et développement continue d'être assurée par notre participation au conseil d'administration de Novalait inc. et à différents comités de gestion de projets.

Novalait inc., qui a souligné ses 10 ans d'existence en 2005, s'est vue confirmer à l'automne des projets majeurs ayant d'ailleurs des effets structurants pour l'organisation du secteur de la recherche: obtention d'un financement de sept millions de dollars sur cinq ans par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour le Réseau canadien de recherche sur la mammité; mise sur pied d'une chaire industrielle en technologie et typicité fromagère bénéficiant d'un financement de près de deux millions de dollars provenant à parts égales du secteur privé et du CRSNG et renouvellement du financement pour trois ans du réseau de fermes pilotes avec une enveloppe de 470 000 dollars.

Fait à souligner, tous les membres de notre direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois*, tant pour des articles de fond, que pour les chroniques portant sur les statistiques, l'évolution des marchés et la recherche.

The Economics Studies Department advises Federation officers on all policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare texts to guide our organization's various policy development and operations groups. Our Department also represents the Federation on various provincial and national committees.

INTERNATIONAL TRADE

The Hong Kong Ministerial Conference of the World Trade Organization (WTO) in December 2005 was certainly the culminating point of the year in terms of international trade. Consensus was reached on a very limited number of agricultural issues. The Canadian supply management system remains intact for now, thus giving the Canadian government all the leeway needed to promote and preserve the three pillars of this system. According to the schedule projected by the WTO, by the end of July 2006, the International Trade Ministers must negotiate the full and final modalities of the agricultural framework agreement adopted in 2004. We initiated new studies in 2005 to support arguments put forward. These studies will be completed in 2006.

Our Department continues to cooperate closely in the implementation of the various sections of the G05 strategy. Among other things, this leads us to meet with various groups, stakeholders, and representatives of the Quebec and federal governments to present and explain Canada's position, as well as the operation and benefits of our supply management system.

POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, we are working closely with the Operations and External Partnerships Department on monitoring the Pooling Agreements and on the management of the National Milk Marketing Plan. We have been particularly active on various issues concerning the P5 All-Milk Pooling Agreement. In particular, we should mention the analysis and monitoring of transportation costs, with a view to determining ways of better controlling these costs. We also support the work aimed at bringing Newfoundland into the P5 Agreement.

Also on the national scene, our Department participated in the work of the Dairy Farmers of Canada (DFC) concerning the Canadian Dairy Commission's deadline for its commitment on milk pricing. A committee of provincial representatives debated the orientations to be proposed in 2006 within the context of a new long-term dairy policy. The erosion of the Canadian ice cream market, which uses imported milk ingredients and whey products instead of Canadian milk, was also the focus of lively discussion and much work, although a satisfactory outcome was not achieved before the end of 2005.

PROVINCIAL ISSUES

On the provincial front, our Department prepares various monthly statistics and analyses to follow up on the Federation's policies and activities. In particular, we should mention milk price and monthly market variation trends, solids non-fat production control measures, and regular tracking of total production, with a view to efficient management of quota allocations to producers. We also collaborate in the various negotiations related to operations, whether for marketing or for transportation of milk.

MILK PRICING AND INCOME SECURITY

Our demands relating to milk pricing are prepared in cooperation with the other provinces and the DFC. Interesting progress has been achieved with Ontario with regard to standardizing cost-of-production surveys across Canada.

As concerns income security in the broader sense, we continue to closely monitor the Canadian Agricultural Income Stabilization Program with regard to aspects specific to the dairy sector.

ENVIRONMENT

Our Department ensures operation of the Federation's Environment Committee, which advises the Board of Directors on the various environmental policies affecting the dairy sector.

In 2005, we had several meetings with representatives of the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) to seek progress on issues that concern us. Our Department drafted and presented a brief to the public consultations on the Quebec Sustainable Development Plan. We also participated in various consultations conducted by the Ministry on regulatory changes, particularly those concerning manure heaps in fields.

The issue of low-ramp equipment received a lot of attention in 2005. In the fall, dairy producers who had acquired such equipment were surveyed to evaluate the problems encountered. A committee composed of representatives of the Federation, the Union des producteurs agricoles (UPA), the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), and the MDDEP was formed at the end of 2005 to work together to find solutions to various problems.

The research project on phosphorus reduction in livestock feed, which involves a hundred dairy farms, continued in 2005 and should be completed by the end of 2006.

An agreement was signed with a company in order to better manage the environmental disposal of milk unfit for consumption.

ANIMAL HEALTH AND TRACEABILITY

Our Department closely followed the discussions between the UPA and the MAPAQ regarding the renewal of the Programme d'amélioration de la santé animale au Québec (animal health improvement program). We also participated in the discussions of various Canadian Food Inspection Agency committees on emergency measures and the removal of specified risk material from slaughtered animals. The Department continues to sit on various committees related to the dairy cattle traceability process, including the Ear Tag Review Committee and the Animal Transport Committee.

RESEARCH

The Federation's involvement in research and development continues through our participation on the Board of Directors of Novalait Inc. and on various project management committees.

Novalait Inc., which marked its tenth anniversary in 2005, saw the approval of major projects last fall, which has structuring effects on the organization of the research sector. In particular, it received \$7 million in funding over five years from the Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada (NSERC) for the Canadian Bovine Mastitis Research Network. It also established an industrial research chair in cheese technology and typicity, benefiting from nearly \$2 million in funding, coming in equal shares from the private sector and the NSERC, and renewed funding for the model farm network for a further three years with a \$470,000 budget.

In addition, all members of our Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine, from feature articles to columns on statistics, market trends and research.

COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE

Communications and Union Support



La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de la Fédération, et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue un des principaux mandats de la direction sur le plan de la communication avec les producteurs. Notre magazine a célébré ses 25 ans en 2005. Il a fait peau neuve en septembre, avec une toute nouvelle présentation, et a amorcé la publication d'une série de dossiers sur l'avenir pour souligner son quart de siècle. Nous continuons d'être associés au PATLQ pour la publication de son rapport annuel de production, en mai, à titre de numéro spécial de la revue.

Par ailleurs, nous assumons la préparation du rapport annuel de la Fédération, en collaboration avec les autres directions. Nous produisons aussi une brochure corporative sur la mise en marché collective et la gestion de l'offre qui en fait valoir les bénéfices pour les producteurs, leurs partenaires et l'ensemble de la société. Nous rédigeons une lettre hebdomadaire, *LAITB'DO*, pour les administrateurs et les secrétaires des syndicats régionaux, afin de les tenir au fait de l'évolution des dossiers de la Fédération.

Nous produisons six fois par année *LAIT'XCLUSIF*, un bulletin d'information destiné aux élus provinciaux et fédéraux du Québec, à des partenaires de la Fédération et à des journalistes qui couvrent notre secteur.

Sur le plan des relations avec les médias, nous sommes appelés à répondre aux demandes des journalistes, à préparer des communiqués et à organiser, le cas échéant, des activités de presse. La direction participe à un groupe national de veille médiatique des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe s'occupe aussi de la mise à jour d'un protocole de gestion de crise.

Nous contribuons activement à la promotion de la profession. Pour l'opération « portes ouvertes » de l'Union des producteurs agricoles (UPA), nous avons produit du matériel à l'intention des fermes laitières qui accueillent le public et nous avons été présents à l'activité de Longueuil avec la Direction marketing de la Fédération. Nous avons collaboré avec le Syndicat des producteurs de lait de Saint-Jean-Valleyfield à la réalisation d'une vidéo présentant les diverses étapes de la production de lait à la ferme, destinée aux élèves des écoles primaires. Nous participons aussi au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation.

Les dossiers chauds en 2005

Les dossiers de l'importation non contrôlée d'ingrédients laitiers au Canada et des négociations agricoles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont particulièrement sollicité le personnel de la direction en ce qui concerne la mobilisation des producteurs, les communications externes et les relations gouvernementales.

Nous avons coordonné, en avril et en mai, une campagne de relations publiques et de lobbying pour sensibiliser la population et les élus à l'impact négatif pour les producteurs de lait des importations d'ingrédients laitiers – concentrés de protéines laitières et huiles de beurre sucrées – pour la plupart largement subventionnés. L'opération « poches », qui consistait à dresser des frontières symboliques de poches de poudre de lait écrémé devant des édifices fédéraux et à en livrer aux 75 députés fédéraux du Québec, a illustré l'impact concret de ces importations sur les producteurs. Un site Internet a été conçu pour donner de l'information au grand public et permettre aux consommateurs d'appuyer les producteurs par l'envoi de courriels aux responsables politiques du dossier. En juin, ces pressions ont conduit le ministre fédéral de l'Agriculture d'alors, à proposer une série de mesures pour corriger ce problème, mesures qui n'ont pu toutefois être menées à terme en raison de la chute du gouvernement libéral en novembre.

Nous avons continué de coordonner les activités de relations publiques de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre et collaboré activement avec nos partenaires – l'UPA et les autres groupes sous gestion de l'offre – aux différents volets de la stratégie GO5. Soulignons, entre autres, dans ce dossier la mise en œuvre d'une campagne de recrutement qui nous a permis d'augmenter le *membership* de quelque 20 000 membres à 30 000. Nous avons aussi travaillé à accroître nos appuis importants. De nouvelles personnalités et organisations nous ont accordé leur soutien. Le 23 octobre, à quelques semaines de la conférence ministérielle de l'OMC, à Hong Kong, une marche et un rassemblement de solidarité ont réuni à Montréal plus de 1000 représentants de la coalition sur le thème « D'abord nourrir notre monde ». Des personnalités prestigieuses de l'agriculture et de la société civile québécoise, canadienne et internationale ont témoigné leur appui à notre modèle, sur place et dans une vidéo que nous avons réalisée pour l'occasion.

En marge de notre assemblée générale spéciale, nous avons obtenu l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec, le 16 novembre, d'une nouvelle motion d'appui à la gestion de l'offre. Quatre autres assemblées législatives provinciales ont adopté des motions similaires et, point culminant de cette campagne, la Chambre des communes adoptait à l'unanimité une motion présentée en ce sens par le Bloc québécois le 22 novembre, quelques jours avant le déclenchement des élections. Finalement, nous avons coordonné des activités de relations avec les médias et de communications internes en marge de la conférence de l'OMC à Hong Kong.

Ces deux grands dossiers ont aussi nécessité la production, par la direction, de documents d'information ainsi que la mise à jour de deux sites Internet : www.laitequitable.ca et www.go5quebec.ca.

Nous demeurons responsables du contenu du site Internet de la Fédération et répondons aux demandes d'information des internautes qui nous visitent. Nous assurons aussi la communication avec les producteurs qui fréquentent le site extranet et nous nous occupons de la mise à jour et de l'ajout de contenu dans ce site.

Sur le plan de la formation et de la vie syndicale, la direction a tenu, comme tous les ans, une session de formation de deux jours pour les nouveaux administrateurs des syndicats régionaux. De plus, nous nous sommes assurés de la mise à jour du matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Nous sommes également responsables de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des syndicats sur des dossiers pertinents à leur fonction.

La direction a la charge de la préparation de la journée annuelle de réflexion des délégués qui se tient à l'automne et collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de la Fédération.

The Communications and Union Support Department is responsible for the Federation's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it cooperates closely with other Departments and with the elected officers, offering support and advice in these areas.

Production of *Le producteur de lait québécois* magazine is one of the Department's principal tasks in its role of communicating with producers. Our magazine celebrated its 25th anniversary in 2005. It underwent a facelift in September with an entirely new presentation, and began publishing a series of features on the future to mark its quarter century. We continued to be associated with the PATLQ for the publication of its Annual Report, in May, as a special issue of the magazine.

In addition, we handle the preparation of the Federation's Annual Report, in cooperation with the other Departments. We also produced a corporate pamphlet explaining the collective milk marketing and supply management system and the benefits it gives producers, their partners, and society as a whole. To keep the directors and secretaries of the regional syndicates informed of developments in Federation projects, we produce a weekly newsletter, *LAITB'DO*.

The Department also produces *LAIT'XCLUSIF*, a newsletter published six times a year, for provincial and federal elected representatives from Quebec, as well as Federation partners and journalists who cover the dairy industry.

On the media relations front, the Department is called upon to respond to requests from journalists, prepare press releases and, when necessary, organize media events. We also participate in a national media alert group on dairy production and product issues. This group is also responsible for updating the crisis-management protocol. The Department contributes actively to promoting the farming profession. To assist in the preparation of the UPA's Open House Day, we produced material for the dairy host farms and were present at the event in Longueuil with the Federation's Marketing Department. We cooperated on the production of a video with the Syndicat des producteurs de lait de la région de Saint-Jean-Valleyfield (Saint-Jean-Valleyfield milk producers' syndicate) describing the various phases in producing milk at the farm, intended for elementary school children. We also take part in the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation every year.

HOT ISSUES IN 2005

The uncontrolled importation of milk ingredients into Canada and the World Trade Organization (WTO) agricultural negotiations are the issues that took up most of the Department's time in terms of producer mobilization, external communications and government relations. In April and May, we coordinated a public relations and lobbying campaign to raise the awareness of the public and our elected representatives about the negative impact on dairy farmers of the importation of milk ingredients – milk protein concentrates and butteroil blends – most of which are heavily subsidized.

The "skim milk" operation, which consisted in erecting symbolic borders made from bags of skim milk powder in front of federal buildings and delivering a bag to each of Quebec's 75 federal Members of Parliament, illustrated the concrete impact of these imports on producers. A Web site was created to provide information to the general public and enable consumers to support producers by sending e-mail messages to the political authorities responsible for this issue. In June, the pressure tactics prompted then federal Agriculture Minister to propose a series of measures to correct the problem. However, these measures could not be implemented because of the defeat of the Liberal government in November.

We continued to coordinate the public relations activities of the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, and cooperated closely with our Union des producteurs agricoles (UPA) partners and other supply management groups in implementing the various sections of the GO5 strategy. In particular, we should mention the implementation of a recruiting campaign, which enabled us to increase the number of Coalition members from 20,000 to 30,000. Efforts were also made to increase visible support, and new personalities and organizations came onboard. On October 23, a few days before the Ministerial Conference in Hong Kong, a solidarity march and rally brought some 1,000 representatives of the Coalition together in Montreal under the theme "Feed our own people first." Prestigious members of the agricultural community and Quebec, Canadian and international public figures expressed their support for our model during the event and via a video produced for the occasion.

On November 16, at the same time as our Special General Meeting, the Quebec National Assembly adopted a new motion of support for supply management. Four other provincial legislative assemblies adopted similar motions and – the high point of this campaign – the House of Commons unanimously adopted a motion in this vein, presented by the Bloc québécois on November 22, a few days before a general election was called. Lastly, we coordinated media relations activities and internal communications in the lead-up to the WTO Conference in Hong Kong.

To further address these two major issues, the Department also produced information documents and updated two Internet sites: www.laitequitable.ca and www.go5quebec.ca.

The Department continues to be responsible for the content on the Federation's corporate Web site and for replying to requests for information from site visitors. It also handles communications with the producers who visit the Extranet site, updates the site and adds content.

In the area of training and union support activities, the Department held a two-day training session, as it does every year, for the new directors of regional syndicates. In addition, we updated the material used in the regions to train new producers on the milk marketing system. We are also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the syndicates on issues related to their duties. The Department is in charge of preparing the annual delegates' Discussion Day held in the fall, and works closely with General Management in organizing the Federation's General Meetings.

PUBLICITÉ ET PROMOTION

Advertising and Promotion



Depuis 2005, la Direction marketing de la Fédération est responsable des activités de publicité et de promotion de quatre des produits de la famille laitière, soit le lait, la crème, le beurre et le fromage. Les activités de communication en nutrition relèvent des Producteurs laitiers du Canada.

Lait

En 2005, les gestes de communication devaient refléter le dynamisme de l'univers du lait pour déclencher le réflexe quotidien chez les gens de tous les groupes d'âge de boire deux verres de lait, autant pour le plaisir que pour la santé. L'accent fut donc mis pour une deuxième année consécutive sur la consommation de ce deuxième verre de lait.

Le défi de maintenir une plate-forme créative et audacieuse est toujours de taille. Une fois de plus, l'approche favorisée a réussi, puisque les ventes de lait au détail ont augmenté de 2 % en 2005 au Québec selon les données de la firme AC Nielsen. Notre campagne «Un verre de lait c'est bien, mais deux c'est mieux.», qui présente divers moments de la vie que l'on ne peut vivre qu'à deux, a d'ailleurs raflé plusieurs prix l'an dernier, dont un certificat d'excellence décerné par les Canadian Advertising Success Stories, et ce, pour une deuxième année. Ce concours pan-canadien est le seul à honorer le travail des annonceurs et de leurs agences sur la base des résultats d'affaires obtenus grâce à la publicité.

TÉLÉVISION FRANÇAISE ET ANGLAISE

La télévision a été le média par excellence pour atteindre l'important bassin de population que sont les 18-49 ans. Dès la mi-septembre, nous avons lancé la nouvelle campagne publicitaire présentant un message de 60 secondes, converti en messages de 30 secondes, versions française et anglaise. Le signe universel des deux doigts en V, symbolisant «paix et amour», continue de faire partie de la signature de la campagne.



AFFICHAGE

L'affichage – panneaux-réclames, abribus et lumiquais – constitue notre média de soutien. Un thème différent par mois a été développé : Père Noël, Cupidon, Esquimau, bonhomme de neige, lapin en chocolat, nain de jardin et gâteau de noce. Selon le sondage omnibus réalisé à l'automne, les gens reconnaissent clairement le Lait comme étant l'annonceur et apprécient les différentes productions.

CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

Enfants

Nous avons commandité la Place de la famille dans le cadre du Festival Western de Saint-Tite ainsi que le volet jeunesse du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue.

Adolescents

Plusieurs activités éducatives et sportives nous ont permis de renforcer notre présence auprès des jeunes afin qu'ils choisissent le lait comme boisson en toutes occasions : le stand «Dépanne-lait», installé dans 27 écoles secondaires du Québec, le programme de fidélisation «Choisis-lait», en place dans une soixantaine d'écoles secondaires, ainsi que les tournois de hockey que nous commanditons.

Adultes

Nous avons rejoint la clientèle adulte par des événements familiaux comme la Féria du vélo de Montréal, le Festival Montréal en lumière, les FrancoFolies et bien d'autres.

L'édition 2006 du calendrier du Lait, réalisée en collaboration avec les marchés Métro et Richelieu, propose des recettes à base de lait et de produits laitiers. Plus de 300 000 exemplaires ont été distribués au Québec.

Lait au chocolat

Une nouvelle campagne publicitaire et promotionnelle pour le lait au chocolat, destinée aux 12-17 ans, s'est déroulée durant les mois de juin et de juillet.

TÉLÉVISION

Dans deux messages publicitaires de 30 secondes chacun, un animal en chocolat disparaissait mystérieusement pour être transformé au mélangeur ou au micro-ondes en lait au chocolat. Ces publicités furent diffusées sur les réseaux spécialisés, notamment Musique Plus et Télétoon, et en marge de l'émission *Ramdam* à Télé-Québec.

CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

Pour soutenir cette campagne, nous avons organisé une activité promotionnelle lors de grands événements qui sont généralement appréciés par les adolescents, et ce,

dans différentes régions du Québec : tournois de soccer, feux d'artifice, fête nationale, soirées au cinéma. En tout, 30 000 affiches «poteaux» sur lesquelles figuraient les animaux en chocolat disparus ont été installées, 20 000 contenants de lait au chocolat ont été distribués ainsi que 80 000 photographies de type polaroid identifiant les animaux disparus. Chaque polaroid renfermait un code unique que le participant pou-

vait composer pour accéder au concours affiché dans le site www.mechantchoco.com en vue de gagner un des quatre scooters offerts. Le site a été visité par 34 000 jeunes et a valu à la Fédération d'obtenir deux prix Boomerang dans la catégorie «Sites Internet» pour son originalité et son efficacité.

Crème

En 2005, nous avons privilégié la promotion de la crème comme produit qui rehausse le goût des aliments en de multiples occasions. Les données de AC Nielsen révèlent une augmentation des ventes de 5,9 % au Québec pour l'année 2005, soit la plus importante parmi toutes les provinces.

AFFICHAGE ET IMPRIMÉS

De la mi-juin à la mi-août, plus de 180 panneaux extérieurs, couvrant la plupart des régions du Québec, affichaient quatre exécutions sur le thème «Dedans. Dessous. Dessus. Partout la crème.» Ces visuels ont également été déclinés dans plusieurs magazines du Québec, sous la rubrique «recettes» pour la période des fêtes.

Fromage

À l'hiver et au printemps 2005, nous avons poursuivi au Québec la campagne «Succombez au bon goût des fromages d'ici!», qui était appuyée par des visuels publiés dans des magazines et apposés sur les devants de chariots d'épicerie présentant deux fromages : le cheddar et le gouda. Durant cette même période, la promotion «Plaisirs fromagers» a été mise en place pour le secteur des ventes au détail.

À l'automne, le public fut invité à découvrir la grande diversité et la saveur exceptionnelle des fromages québécois à l'occasion d'une nouvelle campagne publicitaire : «Nos fromages d'ici s'exclament!» Selon les données de AC Nielsen, les chaînes d'alimentation ont augmenté leurs ventes de fromages de 4,8 % en décembre et de 1,3 % pour l'année 2005.

TÉLÉVISION ET SITES INTERNET

Dans trois messages publicitaires télévisés en français et dans un autre en anglais, de 30 secondes chacun, des gens ordinaires s'exclament de plaisir en dégustant un fromage d'ici et récitent une série de noms de fromages évocateurs. Pour soutenir cette campagne, deux visuels ont été conçus pour apparaître dans 13 sites Internet, lesquels proposaient, entre autres, des recettes à base de fromage.

Des promotions ont été développées avec des détaillants et des transformateurs ainsi que de nombreuses dégustations «fromages et vins» dans toutes les régions du Québec. Pour donner plus d'information sur les fromages, nous avons organisé des ateliers-dégustations dans plusieurs expositions et foires. Toutes ces activités incitent les gens à consommer davantage de fromages et à le faire en plusieurs occasions.

Beurre

Au printemps 2005, la campagne d'affichage «Le beurre. Sélection naturelle.» fut reprise avec, entre autres, des visuels sur les devants de chariots d'épicerie, une promotion en magasin et de la publicité dans des magazines.



TAUX DE VARIATION DES VENTES DE PRODUITS LAITIERS POUR 52 SEMAINES SE TERMINANT LE 24 DÉCEMBRE 2005 ⁽¹⁾

Percentage change in milk product sales for the 52-week period ending December 24, 2005 ⁽¹⁾

Produits laitiers Milk Products	Québec %	Canada %
Lait blanc et aromatisé ⁽²⁾ White and flavoured milk ⁽²⁾	2,1	2,4
Lait au chocolat ⁽²⁾ Chocolate milk ⁽²⁾	17,0	10,0
Crème Cream	5,9	1,7
Beurre Butter	-3,1	-4,2
Fromage Cheese	1,3	0,3
Crème glacée Ice cream	2,0	-1,2

(1) Données fournies par la firme AC Nielsen, taux de variation des ventes de produits laitiers en provenance des magasins à succursales et des grands magasins indépendants pour 52 semaines se terminant le 24 décembre 2005.

Data provided by AC Nielsen, percentage change in milk product sales by chain stores and independent super-market stores for the 52-week period ending December 24, 2005.

(2) Pour le lait, AC Nielsen recense 66 % des canaux de distribution au détail au Québec (53 % épiceries, 8 % pharmacies, grandes surfaces et clubs-entrepôts et 5 % stations-services et dépanneurs). Pour le Canada, ce taux est de 69 % (56 % épiceries, 10 % pharmacies, grandes surfaces et clubs-entrepôts et 5 % stations-services et dépanneurs).

For milk, AC Nielsen surveyed 66% of retail distribution channels in Quebec (53% grocery stores, 8% drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 5% service stations and convenience stores). Nationally, this rate is 69% (56% grocery stores, 10% drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 5% service stations and convenience stores).

Une nouvelle campagne, « Le beurre prend position. », s'est annoncée sur plusieurs panneaux-réclames et abribus entre le 5 septembre et la fin d'octobre à l'échelle du Québec. Huit visuels différents ont été utilisés, proposant autant d'aliments dont le goût est rehaussé par un morceau de beurre et prônant des valeurs humaines comme la paix, la liberté d'expression et l'égalité des races. Selon AC Nielsen, le beurre est le seul produit laitier dont les ventes sont à la baisse au Québec en 2005. Le pourcentage de diminution, de 3,1 % dans notre province, est moindre que pour l'ensemble du Canada, où il est de 4,2 %.

Crème glacée

En novembre 2005, la Fédération participait à un test de marché avec la Laiterie de Coaticook pour inviter les consommateurs à choisir une crème glacée qui est faite principalement de lait et de crème. Une publicité d'une demi-page couleur fut publiée dans l'édition du samedi 12 novembre des quotidiens *La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *Le Soleil*, *Le Journal de Québec* et *La Tribune*; elle misait sur le fait que la Laiterie de Coaticook fabrique depuis 1940 de la crème glacée avec du lait et de la crème. Les résultats furent concluants. L'entreprise a depuis élargi ses réseaux de distribution et connu une augmentation des ventes.

The Federation's Marketing Department has been responsible for the advertising and promotion activities covering four products in the dairy family – milk, cream, butter and cheese – since 2005. Communication and nutrition activities are handled by the Dairy Farmers of Canada.

MILK

In 2005, communication initiatives were designed to reflect the modern, dynamic image of milk and to encourage people of all age groups to drink two glasses of milk every day, both for enjoyment and for the health benefits. For the second consecutive year, the emphasis was thus on drinking a second glass of milk.

Maintaining a bold and creative approach while increasing milk consumption is still a daunting challenge. However, our approach was successful once again because retail milk sales increased by 2% in Quebec in 2005, according to the AC Nielsen data. Our campaign "A glass of milk is good, but two is better" depicting various happy moments in life won several prizes last year, including, for the second time, a certificate of excellence awarded by the Canadian Advertising Success Stories. This Canada-wide contest is the only one to honour the work of advertisers and their agencies on the basis of the business results obtained through advertising.

French and English television

Television was the most appropriate medium to reach the important 18-49 year-old segment of the public. In mid-September, we launched one new 60-second commercial, converted into English and French messages of 30 seconds each. The campaign continued to be built around the universal sign of two fingers in a V, symbolizing "peace and love."

Billboards

Display advertising – billboards, bus shelters and backlit platform advertising – are our supporting media. A different theme was developed each month: Santa Claus, Cupid, Inuit, snowman, chocolate bunny, and wedding cake. According to an omnibus survey conducted in the fall, the public clearly recognizes Milk as the sponsor and appreciates the various productions.

Promotional campaigns

Children

We sponsored the Place de la famille portion of the Saint-Tite Country Western Festival, as well as the youth component of the Abitibi-Témiscamingue International Cinema Festival.

Teenagers

Many educational and sports activities enabled us to boost our image with teens so that they will choose milk as their drink of choice every time: the Dépanne-lait booth in 27 Quebec high schools; the customer loyalty program, Choisis-lait, in about 60 high schools, as well as hockey tournaments.

Adults

We reached adults through family events such as the Montreal Féria cycling event, the Montreal High Lights Festival, the FrancoFolies, and many more.

The 2006 milk calendar, produced in cooperation with Métro and Richelieu supermarkets, includes recipes based on milk and dairy products. Over 300,000 copies have been distributed throughout Quebec.

CHOCOLATE MILK

To target the 12-17 age group, we ran a new chocolate milk advertising and promotional campaign in June and July.

Television

Two 30-second commercials featured a chocolate animal that mysteriously disappears, only to reappear as chocolate milk after being converted in a blender or microwave. These messages were aired on specialty networks, in particular, Musique Plus and Télétoon, and on Télé-Québec's Ramdam show.

Promotional campaigns

In support of these campaigns, we organized promotional activities in various regions of Quebec at major events that are generally appreciated by teens: soccer tournaments, firework displays, St-Jean Baptiste holiday, movie evenings. In all, 30,000 "pole" posters were put up, identifying the missing chocolate animals, and 20,000 containers of chocolate milk were distributed, as well as 80,000 Polaroid photos identifying the missing animals. Each Polaroid contained a unique code, which the participant could dial to access the contest posted on www.mechantchoco.com for a chance to win one of four scooters offered. The site was visited by 34,000 young people and earned the Federation two Boomerang awards in the "Web sites" category for its originality and effectiveness.

CREAM

In 2005, we promoted cream as a product that can enhance the taste of food in many ways at many times. The AC Nielsen data reveal a 5.9% increase in sales in Quebec for 2005, the highest increase in all provinces.

Billboards and newspapers

From mid-June to mid-August, more than 180 billboards, displayed in most regions of Quebec, featured four creatives under the theme "Dedans. Dessous. Dessus. Partout la crème." These ads were also carried in several Quebec magazines, under the heading "Christmas recipes."



CHEESE

In winter and spring 2005, we pursued the "Fall for the Taste" campaign in Quebec. To support this campaign, ads featuring cheddar and gouda cheese appeared in magazines and on grocery store shopping carts. During the same period, the "Pleasures of Cheese" promotion was organized for the retail sector.

A new campaign was launched in the fall. Under the theme "Quebec cheese: it's so good you'll swear by it!", the public was invited to discover the great variety and outstanding flavour of Quebec cheeses. According to the AC Nielsen data, grocery chains increased their cheese sales by 4.8% in December and by 1.3% for the year 2005.

Television and Web Sites

On three 30-second TV spots in French and one in English featured ordinary people enjoying a piece of cheese in everyday settings and fervently exclaiming their pleasure. To support this campaign, two ads were designed to appear on 13 Web sites that offer, along with other information, cheese-based recipes.

Promotions were developed with retailers and processors, and numerous "wine and cheese" tastings were held in every region of Quebec. To provide more information on various cheeses, we organized tasting workshops at several trade shows and fairs. All these activities were aimed at encouraging people to eat more cheese on different occasions.

BUTTER

The "Natural Selection" promotion campaign ran again in spring 2005. Among other things, it included an in-store promotion and ads on grocery store shopping carts and in magazines.

A new campaign, "Butter takes a stand," was featured on many billboards and bus shelters throughout Quebec between September 5 and the end of October. Eight different visuals were used, depicting eight different foods whose taste is enhanced by a dab of butter, and emphasizing human values such as peace, freedom of expression and racial equality. According to AC Nielsen, butter is the only dairy product that showed a downward trend in Quebec in 2005. The 3.1% decline in our province is smaller than the 4.2% drop recorded for Canada as a whole.

ICE CREAM

In November 2005, the Federation participated in a market test with the Coaticook dairy to encourage consumers to buy ice cream made mostly with milk and cream. A half-page colour ad was published in the Saturday, November 12 editions of *La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *Le Soleil*, *Le Journal de Québec* and *La Tribune* highlighting the fact that the Coaticook dairy has been making ice cream with milk and cream since 1940. The results were conclusive. The dairy has since expanded its distribution network and increased its sales.



ÉTATS FINANCIERS

Financial Statements

Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils ont été approuvés par le Conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

Les vérificateurs indépendants Samson Bélair Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par l'Assemblée générale, ont vérifié les états de la Fédération conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Marcel Groleau

Le 1^{er} vice-président,



Gilbert Perreault

Le 24 février 2006

Rapport des vérificateurs

Aux producteurs de
Fédération des producteurs de lait du Québec
(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) au 31 décembre 2005 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du Pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Tel que mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'états financiers vérifiés distincts et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

À notre avis, à l'exception du fait qu'ils n'incluent pas les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait tel que mentionné au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Deloitte + Touche s.r.l.c.r.l.

Comptables agréés
Montréal, Québec

Le 24 février 2006

Bilan

au 31 décembre 2005

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$
Actif				
À court terme				
Encaisse et dépôts à terme	8 170 092	7 392 750	1 171 074	-
Débiteurs (note 3)	283 120	40 829	11 539	-
Créances interfonds	1 284 058	3 090 214	72 659	603 212
Frais payés d'avance	218 138	98 503	37 877	-
	9 955 408	10 622 296	1 293 149	603 212
Placements (note 4)	119	-	-	1 041 189
Immobilisations (note 5)	296 330	-	-	-
Autre élément d'actif	199 808	-	-	-
	10 451 665	10 622 296	1 293 149	1 644 401
Passif				
À court terme				
Créditeurs (note 6)	2 232 900	1 897 509	102 567	-
Créances interfonds	601 177	57 725	34 204	-
Solde à verser aux producteurs	-	-	-	-
Réserve d'ajustements (note 7)	-	-	-	-
	2 834 077	1 955 234	136 771	-
Soldes de fonds (note 8)				
Investis en immobilisations	296 330	-	-	-
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis)	-	-	-	1 041 189
Libres d'affectations	7 321 258	8 667 062	1 156 378	603 212
	7 617 588	8 667 062	1 156 378	1 644 401
	10 451 665	10 622 296	1 293 149	1 644 401

Éventualités (note 12)

Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2005 Total \$	2004 Total \$
2 383 354	17 737 755		36 855 025	43 735 114
170 678 084	544 433		171 558 005	162 964 299
-	-	(5 050 143)	-	-
-	-		354 518	232 957
173 061 438	18 282 188	(5 050 143)	208 767 548	206 932 370
-	-		1 041 308	976 799
-	-		296 330	463 818
-	-		199 808	199 808
173 061 438	18 282 188	(5 050 143)	210 304 994	208 572 795
163 221 438	15 113 020		182 567 434	175 459 236
4 251 403	105 634	(5 050 143)	-	-
5 588 597	-		5 588 597	4 564 425
-	3 063 534		3 063 534	11 780 656
173 061 438	18 282 188	(5 050 143)	191 219 565	191 804 317
-	-		296 330	463 818
-	-		1 041 189	976 680
-	-		17 747 910	15 327 980
-	-		19 085 429	16 768 478
173 061 438	18 282 188	(5 050 143)	210 304 994	208 572 795

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Résultats et évolution des soldes de fonds du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière – des producteurs de lait – du Québec

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$	2005 Total \$	2004 Total \$
Produits						
Prélèvements	12 026 616	31 705 781	-	294 937	44 027 334	44 038 985
Retenues-qualité	-	-	1 092 452	-	1 092 452	1 108 831
Intérêts	789 797	201 614	-	10 833	1 002 244	890 128
	12 816 413	31 907 395	1 092 452	305 770	46 122 030	46 037 944
Charges						
Activités de promotion	-	2 133 270	-	-	2 133 270	-
Campagnes publicitaires	-	10 272 178	-	-	10 272 178	-
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	1 029 117	16 517 611	-	-	17 546 728	32 467 504
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 037 424	-	-	-	3 037 424	3 001 238
Exploitation	7 265 743	374 343	305 813	-	7 945 899	7 327 018
Information	171 773	-	57 839	-	229 612	180 220
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	362 991	-	5 000	205 662	573 653	600 571
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	-	-	694 421	-	694 421	741 844
Réunions des administrateurs et des membres	1 371 894	-	-	-	1 371 894	1 311 408
	13 238 942	29 297 402	1 063 073	205 662	43 805 079	45 629 803
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(422 529)	2 609 993	29 379	100 108	2 316 951	408 141
Soldes de fonds au début	8 040 117	6 057 069	1 126 999	1 544 293	16 768 478	16 360 337
Soldes de fonds à la fin	7 617 588	8 667 062	1 156 378	1 644 401	19 085 429	16 768 478

Évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	2005 Total \$	2004 Total \$
Recettes				
Provenant des ventes de lait (note 9)	1 977 338 031	-	1 977 338 031	1 877 334 526
Intérêts	150 279	-	150 279	103 557
	1 977 488 310	-	1 977 488 310	1 877 438 083
Distribution des recettes				
Versements nets aux producteurs	1 861 297 463	-	1 861 297 463	1 763 593 127
Déduction pour frais de transport	69 793 980	(69 793 980)	-	-
Prélèvements	44 027 334	-	44 027 334	44 038 985
Retenues-qualité	1 092 452	-	1 092 452	1 108 831
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 10)	-	69 682 027	69 682 027	68 064 156
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	364 862	-	364 862	375 590
	1 976 576 091	(111 953)	1 976 464 138	1 877 180 689
Excédent des recettes sur la distribution des recettes	912 219	111 953	1 024 172	257 394
Soldes à verser (à percevoir) au début	5 170 045	(605 620)	4 564 425	4 307 031
Soldes à verser (à percevoir) à la fin (note 11)	6 082 264	(493 667)	5 588 597	4 564 425

Évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

	2005 \$	2004 \$
Recettes provenant des producteurs de lait sur l'achat de quota	286 711 904	262 472 415
Déboursés aux producteurs de lait sur la vente de quota	295 429 026	260 839 266
Excédent des (débourrés) recettes	(8 717 122)	1 633 149
Réserve d'ajustements au début	11 780 656	10 147 507
Réserve d'ajustements à la fin (note 7)	3 063 534	11 780 656

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

	2005 \$	2004 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges pour les fonds d'administration, de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du fonds de développement de l'industrie laitière	2 316 951	408 141
Excédent des recettes sur la distribution des recettes pour le Fond du pool	1 024 172	257 394
Excédent des (débourssés) recettes du Système centralisé de vente des quotas	(8 717 122)	1 633 149
	(5 375 999)	2 298 684
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	191 870	211 490
Quote-part de la perte de Novalait inc.	205 662	235 177
	(4 978 467)	2 745 351
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 15)	(1 607 069)	(2 222 011)
	(6 585 536)	523 340
Activités de financement et d'investissement		
Acquisitions de placements	(270 171)	(271 727)
Acquisitions d'immobilisations	(24 382)	(176 148)
Diminution d'un autre élément d'actif	-	17 416
	(294 553)	(430 459)
(Diminution) augmentation des liquidités	(6 880 089)	92 881
Liquidités au début de l'exercice	43 735 114	43 642 233
Liquidités à la fin de l'exercice	36 855 025	43 735 114

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

1. Description de la Fédération

La Fédération des producteurs de lait du Québec est constituée en vertu de la *Loi des syndicats professionnels*. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

La Fédération est exempte d'impôts sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* fédérale et de la *Loi sur les impôts* du Québec.

2. Conventions comptables

Comptabilité par fonds

La Fédération des producteurs de lait utilise la comptabilité par fonds et applique la méthode du report. Les états financiers de la Fédération comptent sept fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres
- Mise en marché du lait
- Administration d'un système d'échange de quota

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe cinq fonds : les fonds d'administration, de publicité et promotion, de qualité du lait, de développement de l'industrie laitière et de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché, de transport du lait et ententes nationales et les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélevé pour l'administration du plan conjoint.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. Ces activités sont financées par le prélevé de publicité. Du 1^{er} août 2003 au 31 décembre 2004, la publicité et la promotion du lait et des produits laitiers ont été administrées par les Producteurs laitiers du Canada. Depuis le 1^{er} janvier 2005, la Fédération administre sur le territoire québécois ces programmes à l'exception de la partie nutrition qui demeure du ressort des Producteurs laitiers du Canada.

Les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à répondre aux normes sont présentés dans le fonds Programmes-qualité du lait. Ces activités sont financées par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière – des producteurs de lait – du Québec (antérieurement Plan de relance et de développement). Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélevé du fonds de développement.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Ces activités sont financées par le prélevé du fonds de défense. Les états financiers de ce fonds sont présentés distinctement.

Le second secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

La Fédération administre un système mensuel d'échange de quota afin de faciliter les échanges entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Organismes contrôlés et satellites

La Fédération présente en note complémentaire les informations concernant les organismes contrôlés et satellites.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Systèmes informatiques	5 ans

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, à l'exception des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2005 Total \$	2004 Total \$
Entreprises laitières	-	-	-	161 932 787	-	161 932 787	153 172 913
Fonds de mise en commun interprovincial	-	-	-	8 715 519	-	8 715 519	9 529 105
Organismes apparentés	45 473	-	-	-	74 200	119 673	67 103
Producteurs	-	-	-	10 937	470 233	481 170	-
Autres	237 647	40 829	11 539	18 841	-	308 856	195 178
	283 120	40 829	11 539	170 678 084	544 433	171 558 005	162 964 299

4. Placements – Fonds d'administration et Fonds de développement de l'industrie laitière – des producteurs de lait – du Québec

	2005 \$	2004 \$
Parts sociales du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, et actions de catégorie A du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., au coût	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc., au coût	67	67
Actions et souscription d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc., à la valeur de consolidation au 31 juillet (coût : 3 236 772 \$ en 2005 et 2 964 283 \$ en 2004)	907 200	840 373
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis), au coût	133 989	136 307
	1 041 308	976 799

5. Immobilisations – Fonds d'administration

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2005 Valeur comptable nette \$	2004 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	3 678 933	3 382 603	296 330	463 818

La dépense d'amortissement pour l'exercice s'élève à 191 870 \$ (211 490 \$ en 2004).

6. Crédoeurs

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2005 Total \$	2004 Total \$
Entreprises laitières	-	-	38 694	-	-	38 694	43 995
Organismes apparentés	1 050 208	6 875	34 380	708 684	-	1 800 147	1 594 802
Organismes provinciaux et national	-	1 729 091	-	-	-	1 729 091	3 029 497
Producteurs	-	-	-	156 256 607	15 113 020	171 369 627	163 775 341
Transporteurs	-	-	-	6 169 934	-	6 169 934	5 785 820
Autres	1 182 692	161 543	29 493	86 213	-	1 459 941	1 229 781
	2 232 900	1 897 509	102 567	163 221 438	15 113 020	182 567 434	175 459 236

7. Réserve d'ajustements – Système centralisé de vente des quotas

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

8. Évolution des soldes de fonds

	Fonds d'administration		Fonds de publicité et promotion	Programmes-qualité du lait	Fonds de développement		2005 Total \$	2004 Total \$
	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Libres d'affectations \$	Libres d'affectations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicommis) \$	Libres d'affectations \$		
Soldes au début	463 818	7 576 299	6 057 069	1 126 999	976 680	567 613	16 768 478	16 360 337
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(191 870)	(230 659)	2 609 993	29 379	64 509	35 599	2 316 951	408 141
Acquisitions d'immobilisations	24 382	(24 382)	-	-	-	-	-	-
Soldes à la fin	296 330	7 321 258	8 667 062	1 156 378	1 041 189	603 212	19 085 429	16 768 478

9. Recettes provenant des ventes de lait – Fonds du pool

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2005 \$	2004 \$
Ventes provinciales	1 884 372 680	1 751 720 464
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	92 965 351	125 614 062
	1 977 338 031	1 877 334 526

10. Frais de transport et de mise en commun des frais de transport – Fonds du pool

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2005 \$	2004 \$
Frais de transport	64 241 070	64 009 434
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	5 440 957	4 054 722
	69 682 027	68 064 156

11. Solde à verser aux producteurs – Fonds du pool

Le montant de 6 082 264 \$ à verser aux producteurs (5 170 045 \$ en 2004) est sujet à ajustements après révision par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières.

12. Éventualités

La Fédération fait l'objet de réclamations dans le cours normal de ses activités qui ne devraient pas individuellement ou globalement avoir des répercussions financières importantes.

Aucune provision n'a été comptabilisée dans les présents états financiers.

13. Engagements

Location de locaux commerciaux

Le bail entre la Fédération et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 255 192 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

Convention de l'immeuble

La Fédération s'est engagée, au moyen d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net (ou la perte nette) réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 15,98 % en 2005. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer par préavis de douze mois.

Dosage des composants pour le paiement du lait

La Fédération et les organismes accrédités représentant les entreprises laitières ont convenu du financement des coûts du service pour le dosage des composants pour le paiement du lait jusqu'en mai 2009. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 837 500 \$ par année.

Coût de production

La Fédération a signé en 2003 un protocole d'entente sur l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années civiles 2004 et 2005. Ce protocole a été prolongé d'une année pour couvrir 2006. Les versements futurs s'établissent comme suit : 482 970 \$ en 2006 et 112 250 \$ en 2007.

Disposition de lait refusé

La Fédération a signé un contrat de service pour gérer la disposition des volumes de lait qui ne peuvent être commercialisés. Cette entente d'une durée de trois ans se termine en 2008. Les versements estimatifs futurs s'établissent à 35 900 \$ par année.

Soutien technique aux producteurs de lait

La Fédération a signé un contrat de service avec le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ) afin de fournir, à partir de février 2006, le service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente d'une durée d'un an se renouvelle au bon vouloir des deux parties. Les versements estimatifs pour la première année s'élèvent à 300 000 \$.

Recherches

La Fédération a signé des protocoles d'entente pour la réalisation de différentes recherches dont les résultats seront disponibles en 2006. Les versements prévus en 2006 s'élèvent à 95 000 \$.

Campagnes publicitaires et activités de promotion

La Fédération a signé des lettres d'entente avec des agences de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires de l'année 2006 et des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2006 et 2007. La Fédération s'est ainsi engagée pour une somme de 12 681 500 \$ en 2006 et 195 000 \$ en 2007.

Autres

La Fédération a accepté de participer au financement de quatre projets d'intérêt pour la production laitière, soit un projet de chaire universitaire en mise en marché collective, un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole, un projet visant à développer la renommée des fromages fins du Québec et un projet de chaire industrielle en technologie fromagère.

Les déboursés annuels prévus pour ces projets s'établissent à 269 500 \$ en 2006, à 137 500 \$ en 2007, à 67 500 \$ pour les années 2008 et 2009 et à 40 500 \$ en 2010.

14. Organismes contrôlés et satellites

La Fédération détient 52 % des parts sociales du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, 52 % du capital-actions du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., 33 1/3 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33 1/3 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ)

Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., société constituée en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La mission du PATLQ est d'offrir à ses clients (producteurs laitiers dans les espèces bovines et caprines) des services de gestion incluant la collecte, la certification, le traitement, l'analyse des données, les analyses en laboratoire et la vulgarisation en matière de gestion des troupeaux laitiers.

Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction ainsi que de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de rendre des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit :

	2005 \$	2004 \$
Situation financière		
Total des actifs	1 855 355	1 801 948
Total des passifs	40 956	121 202
Capitaux propres	1 814 399	1 680 746
	1 855 355	1 801 948
Résultats des activités		
Total des produits	98 405	56 963
Total des charges	509 730	527 316
Insuffisance des produits sur les charges	(411 325)	(470 353)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds – activités d’exploitation	(477 521)	(521 990)
Entrées de fonds – activités de financement	540 723	547 835
Augmentation des liquidités	63 202	25 845

15. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2005 \$	2004 \$
Augmentation des débiteurs	(8 593 706)	(1 582 709)
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(121 561)	107 640
Augmentation (diminution) des créditeurs	7 108 198	(746 942)
	(1 607 069)	(2 222 011)

16. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes :

	2005 \$	2004 \$
Union des producteurs agricoles (Loyer, services techniques, services informatiques et revenus d'intérêts)	753 876	762 235
Valeur des placements temporaires souscrits au 31 décembre pour le financement de la Maison de l'UPA	3 200 000	800 000
Syndicats régionaux (Versements pour les budgets d'opérations et les frais de transport)	4 277 513	3 905 641
Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (Analyses de laboratoire et autres services)	841 504	670 135
<i>Le producteur de lait québécois</i> (Ventes d'espaces publicitaires)	61 053	45 701

